

RAPPORT D'ACTIVITE

2022

CESE Wallonie

Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

Table des matières

PREFACE	3
2022 EN UN COUP D'OEIL	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	. 6
Historique	7
Missions	8
Composition	9
Structure	9
Personnel	11
CESE WALLONIE	. 12
Assemblée générale	
Bureau	
Commissions internes	18
Assemblée des Instances bassin EFE	30
Groupe de travail "Mobilité"	32
Avis	33
PÔLES THÉMATIQUES	36
Pôle Aménagement du territoire	37
Pôle Energie	39
Pôle Environnement	40
Pôle Logement	42
Pôle Mobilité	44
Pôle Politique scientifique	45
Pôle Ruralité	46

CONSEILS CONSULTATIFS	49
Comité de Contrôle de l'Eau	50
Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières	52
Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles	53
Conseil du Tourisme	55
Conseil wallon de l'Economie sociale	56
Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes	58
Dbservatoire du Commerce	60
COMMISSIONS D'AGRÉMENT	61
Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle	62
Commission Chèques	63
Commission Congé-éducation payé	64
Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	65
Commission consultative et de concertation en matière de placement	66
Commission consultative et d'agrément des entreprises Titres-services	68
Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services	70
Commission PMTIC	71
CENTRE DE DOCUMENTATION	72
COMMUNICATION	73

Préface

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est l'acteur central de la fonction consultative régionale. Il permet aux membres des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ou d'autres associations plus spécifiques, de prendre part à la décision publique et à son suivi, en complément de la démocratie représentative.

Le rapport d'activité 2022 présente une synthèse des travaux du CESE Wallonie et des instances dont il assure le secrétariat. L'objectif est d'informer les membres, les partenaires, le Gouvernement wallon, le Parlement de Wallonie et, plus largement, toutes celles et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les activités menées dans le cadre de la fonction consultative et de la concertation sociale en Wallonie.

La première mission du Conseil est de remettre des avis à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative. Ses Commissions internes, regroupant les interlocuteurs sociaux et environnementaux, traitent principalement de politique économique, budgétaire, d'emploi et de formation, d'action et d'intégration sociale.

En 2022, les Commissions du Conseil ont approfondi et préparé des avis notamment sur les sujets suivants: la réforme des outils économiques et financiers, les cellules de développement de centre-ville, l'équipement des parcs d'activités, l'indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique, la réforme de la fiscalité automobile, le code de l'information et de la relation citoyenne, la troisième stratégie de développement durable, les missions régionales pour l'emploi, les structures d'accompagnement à l'auto-création d'emploi, les conventions de stage, la formation de base au numérique, la formation alternée, l'indemnité pour les demandeurs d'emploi suivant une formation, le plan langues, les infrastructures d'accueil de la petite enfance, le transport médico-sanitaire, l'approche intégrée en santé mentale ainsi que sur le plan de mobilité à l'échelon local.

Des avis d'initiative ont également été rendus sur les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement, sur le plan wallon de sortie de la pauvreté, la précarité énergétique, les plans de mobilité à l'échelon local et sur la politique de la ville.

La deuxième mission du Conseil est d'organiser la concertation entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon. Des réunions ont régulièrement eu lieu avec la Ministre de l'Emploi et de la Formation, pour préparer la réforme des incitants à la formation. L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre du Plan de relance de la Wallonie, régulièrement suivie par le Bureau du Conseil. Des concertations ont été mises en place pour la préparation des projets ou programmes prioritaires.

Des réunions entre les Conseils fédéraux, régionaux et communautaires ont été organisées, de manière à échanger les informations concernant les dossiers d'actualité et de renforcer la coopération entre les Conseils sur des thématiques comme la mobilité, les finances publiques ou l'efficacité énergétique des bâtiments.

La troisième mission du Conseil est d'assurer le secrétariat de Pôles, Commissions ou Conseils spécialisés. Le CESE Wallonie assure le secrétariat de sept Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique et Ruralité. Une synthèse de leurs travaux menés en 2022 est présentée dans ce rapport.

Le Conseil est également chargé d'assurer le secrétariat de Conseils consultatifs ou Commissions plus spécialisés: la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC) et l'Observatoire du commerce. De plus, le CESE Wallonie assure le fonctionnement de Commissions d'avis en matière d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation. Un aperçu des activités menées par ces différentes instances durant l'année 2022 complètent le rapport d'activité du CESE Wallonie.

Pour soutenir les missions du Conseil et assurer une large diffusion des travaux issus de la fonction consultative, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année écoulée. Un cycle de webinaires transversaux sur les principaux enjeux liés à la digitalisation a été clôturé, un autre a démarré avec pour thème "Vivre la ruralité". Le cycle des Web'Actus du Conseil s'est poursuivi, pour faciliter le débat sur des thèmes en lien avec l'actualité. Côté publications, la revue Wallonie permet notamment de synthétiser le contenu des webinaires.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent quotidiennement à la fonction consultative réunie au CESE: les membres de l'Assemblée générale, du Bureau, des Commissions, des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, des Groupes de travail, ainsi que le personnel du Conseil sans qui rien ne serait réalisé. Ils participent, toutes et tous, à l'activité du Conseil, donnent du sens à la fonction consultative et à la concertation sociale en Wallonie.

Bonne lecture!



Luc SIMARSecrétaire général

2022 ENUN COUP D'OEIL

AVIS DU CESE WALLONIE

35 avis

FONCTION CONSULTATIVE

Plus de 880 avis publiés sur www.cesewallonie.be

EVENEMENTS

Février

Webinaire "L'attractivité des métiers dans le secteur de l'aide et des soins"

Mars - Mai

2 webinaires sur les enjeux de la digitalisation

Septembre - Novembre

2 webinaires sur la ruralité

Décembre

Séminaire "Quel(s) usage(s) pour les petites voiries en Wallonie ?

+ 5 Web'Actus

sur des thèmes d'actualité

REUNIONS

560 réunions organisées par l'ensemble des instances

RENOUVELLEMENTS

Pôle Aménagement du Territoire

Pôle Environnement

Conseil du Tourisme

Commission Fonds Formation Titres-Services

PUBLICATIONS

Janvier / Avril / Juillet / Octobre

4 numéros de la revue Wallonie

Décembre

Rapport d'évaluation de la politique scientifique

PRESENTATION GENERALE

Historique

Missions

Composition

Structure

Personnel

Historique

Né de la volonté d'organiser la concertation sociale et la fonction consultative au niveau régional, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) a connu plusieurs étapes dans son histoire. En 1972, le Comité économique régional pour la Wallonie est créé. En 1983, il est remplacé par le Conseil économique et social de la Région wallonne. En 2011, il devient le Conseil économique et social de Wallonie.

En 2017, une réforme de la fonction consultative est décidée, avec des conséquences en termes d'organisation et de structuration des instances du Conseil.

En 2018, un décret modifiant la composition du Conseil est voté. Les associations environnementales sont intégrées au Conseil, qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

Avant 1970, plusieurs personnalités politiques, syndicales, patronales avaient mis sur pied une association de défense des intérêts wallons : le Conseil économique wallon. Cette asbl a fonctionné pendant 26 ans.

Début 1971, le Comité économique régional pour la Wallonie (CERW) est créé par la loi du 15 juillet 1970 portant sur la planification et la décentralisation économique. Il rassemble des représentants politiques et les partenaires sociaux (patrons et syndicats), ce qui en fait un organisme tripartite. Le CERW débute ses travaux en 1972.

A l'époque, il n'y a pas encore de Gouvernement wallon. Le Comité économique régional wallon incarne dès lors la Wallonie vis-à-vis de l'Etat central. Partenaires sociaux et représentants politiques unissent leurs voix et leurs forces pour montrer que la Wallonie n'est pas seulement un concept, mais une réalité! Des projets importants se négocient à cette époque au CERW en matière d'infrastructures (autoroutes, chemins de fer...), d'emplois, de développement économique, de recherche...

Au début des années '80, les Gouvernements régionaux se mettent en place. Les représentants politiques quittent le Comité économique régional pour la Wallonie. Il faut adapter la loi à cette nouvelle réalité : le 25 mai 1983, le Gouvernement wallon adopte un décret qui instaure le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW).

Le décret du Parlement wallon du 27 octobre 2011 modifie divers décrets concernant les compétences de la Wallonie. Le premier article de ce décret prévoit un changement de dénomination du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), les mots "Région wallonne" étant remplacés par le mot "Wallonie". Le CESRW devient le Conseil économique et social de Wallonie (CESW).

Le 16 février 2017, deux décrets relatifs à la rationalisation de la fonction consultative sont votés par le Parlement wallon. Cette réforme, inscrite dans la Déclaration de Politique régionale 2014-2019, vise une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de la fonction consultative. Elle est importante pour le CESW vu ses conséquences en termes d'organisation et de structuration : la fonction consultative centralisée au CESW s'organise autour des instances du Conseil (Assemblée générale, Bureau, Commissions internes), des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs ainsi que des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

Le 18 octobre 2018, le Parlement de Wallonie vote un décret modifiant la composition et la dénomination du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (en abrégé, le CESE Wallonie).

Les représentants des associations environnementales se joignent aux organisations patronales et syndicales afin d'assurer l'exercice de la fonction consultative. Les nouvelles instances du CESE Wallonie ont été mises en place en janvier 2019.

Missions

Outil d'aide à la décision publique, le CESE Wallonie participe activement au processus démocratique, principalement en rendant des avis.

Réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales, le CESE Wallonie est un lieu unique de dialogue, de débats et de concertation, avec comme objectifs la recherche du consensus et la défense de l'intérêt général.

Les trois missions du CESE Wallonie sont :

1. Rendre des avis et recommandations sur toutes les matières régionales

Les thématiques traitées au CESE Wallonie sont nombreuses : emploi, formation, économie, budget, santé, action sociale, égalité des chances, mobilité, environnement, aménagement du territoire, énergie, recherche, logement, ruralité, tourisme, commerce, patrimoine, ...

Plusieurs types d'avis émanent du CESE Wallonie :

- les avis du CESE Wallonie c'est-à-dire ceux adoptés par les organisations patronales, syndicales et environnementales;
- les avis des Pôles thématiques ;
- les avis des Conseils consultatifs ;
- les avis des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

La plupart des avis rendus sont publics et disponibles sur le site internet du CESE Wallonie, à l'exception des avis portant sur des dossiers individuels.

2. Organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux

Le CESE Wallonie est l'organisme régional de concertation sociale. Des réunions régulières sont organisées avec le Gouvernement wallon pour faire avancer ensemble une série de dossiers essentiels pour le développement économique et social de la Wallonie.

Les réunions avec les autres instances consultatives, régionales, belges ou étrangères font également partie de la concertation.

3. Assurer le secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, en fournissant à ces instances le personnel et les structures nécessaires pour leur fonctionnement.

www.cesewallonie.be

Composition

Le CESE Wallonie réunit les interlocuteurs sociaux et les associations environnementales, représentatifs au niveau de la région. Ils portent la voix d'une grande partie des travailleurs, des entreprises et des groupes de défense de l'environnement.

En 2022, les organisations constitutives du CESE Wallonie sont :

Organisations patronales

- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)
- Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)
- Union des Entreprises à Profit social (UNIPSO)
- Syndicat Neutre pour les Indépendants (SNI)

Organisations syndicales

- Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

Organisations environnementales

- Canopea (anciennement IEW)
- Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée)

Structure

L'Assemblée générale et le Bureau du CESE Wallonie constituent les instances décisionnelles du Conseil. Pour les dossiers concernant notamment la politique économique et industrielle, l'emploi, la formation et l'éducation, l'action et l'intégration sociale, les finances, les aspects institutionnels ou budgétaires, le CESE Wallonie s'appuie sur plusieurs Commissions internes, réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales. Des Groupes de travail spécifiques peuvent

En suivant les principes définis par différents décrets ou arrêtés, le CESE Wallonie assure le secrétariat des structures suivantes :

également être mis en place de manière ponctuelle.

- Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique, Ruralité.
- Conseils consultatifs: le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, l'Observatoire du commerce.
- Commissions d'avis en matière d'agrément d'organismes dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

Ces structures sont composées de représentants des organisations patronales, syndicales, environnementales ainsi que d'autres organisations de la société civile, reconnues pour leur expertise et leur légitimité dans les matières traitées.

Ce rapport d'activité présente la synthèse des travaux menés en 2022 par ces différentes instances consultatives.

Structure

Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

ASSEMBI ÉE GÉNÉRAI E **PÔLES** CONSEILS CONSULTATIFS COMMISSIONS D'AGREMENT BUREAU - Aménagement du Territoire - Comité de Contrôle de l'Eau - Commission des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) **COMMISSIONS INTERNES** - Commission Régionale d'Avis pour - Energie l'Exploitation des Carrières (CRAEC) - Commission Chèques - Environnement Action-Intégration sociale (AIS) - Commission royale des Monuments, - Commission Congé Education payé - Logement Economie-Finance-Politiques Sites et Fouilles (CRMSF) Commission consultative et d'agrément - Mobilité industrielles (EFPI) - Conseil du Tourisme des entreprises d'économie sociale (COMES) - Politique scientifique Emploi-Formation-Education (EFE) - Conseil wallon de l'Economie sociale - Commission consultative et de concertation Commission germanophone - Ruralité (CWES) en matière de placement (COPLA) - Conseil wallon de l'Egalité - Commission Entreprises Titres-Services entre Hommes et Femmes (CWEHF) - Commission Fonds Formation Titres-Services p.36 - Observatoire du Commerce p.12 Commission PMTIC p.49 p.61

Personnel

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 60 personnes travaille au CESE Wallonie pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Personnel d'accueil et de maintenance, Assistantes administratives, Documentalistes, Comptables. Secrétaires de Commissions (des universitaires de formation variée: économistes, sociologues, juristes, ingénieurs agronomes, géographes...), Secrétaires généraux adjoints, Secrétaire général.

Secrétaire général : Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints :

Olivier FLOHIMONT Pierre GILISSEN

BEGON Mireille BLANCHART Nathalie BLANJEAN Frédérique **BOUNAMEAU Tonia BOVEROUX Philippe BRASSINE** Benoît **BRISBOIS Katty BURION Nadeige** CARPEAUX Carole **CLAUDOT Rudi** COLINET Zina COMPAGNIE Philippe COOLS Sébastien DEBRAS Anne DEBRULE Frédérique DELBRASSINNE Nathalie DELLISSE Véronique¹ DEREYMAEKER Nathalie DI CATERINA Marianne DIDEBERG Fabienne DRAZENOVIC Michel ESTHER Anne¹ FABRINETTI Gérard FRAIKIN Anne FREROTTE Chiran

GATHON Dominique GONTIER Claude GOZZA Giuseppe GREGORIO Véronica **GUILLICK Anne HANSON Sophie HEINE Pierre-Jacques** HIJAZI Yasmine **HOUNJE** Nathalie JOCKIN Bernard KAISER Véronique KARMAOUI Yasmine

KLINKENBERG Anne-Catherine

KNOPS Eric **KORVORST Muriel** LANGE Stéphanie LEDIEU Florence **LUTTERI** Ingrid MAIRESSE Alain MOHAMED Geneviève

MONTAGNINO Carmelina

NIVELLE Sylviane ORBAN Hélène **OURY Macha** PAULIS Axel

PIRLOT Jean-Claude PRESTI Laurie **RAGOEN Cynthia** RIGO Coralie

ROSENGARTEN Dominique

ROUXHET Frédéric **RUWET Nathalie** SCHUMACHER Inge

SONNENBERG Anne-Catherine

TILMAN Charlotte TOUATI Nabila **UHODA Séverine** VAN HOOF Thérèse VELLA Patricia¹

En septembre 2022, Mme Inge SCHUMACHER a été admise à la retraite. Entrée au Conseil économique et social de la Région wallonne en mai 1992, Inge SCHUMACHER a été la secrétaire administrative de plusieurs instances tout au long de sa carrière, et notamment de la Commission spéciale germanophone et du secrétariat de direction.

¹ En 2022, Mmes Véronique DELLISSE et Patricia VELLA étaient en détachement. Mme Anne ESTHER est en interruption de carrière depuis mars 2020 et est remplacée par Mme Nathalie DEREYMAEKER.

CESE WALLONIE

Assemblée générale

Bureau

Commissions internes

Assemblée des Instances bassin EFE

Groupe de travail «Mobilité»

Avis

Assemblée générale

L'Assemblée joue un rôle important au CESE Wallonie.

Outre l'adoption des avis émis par le Bureau, l'Assemblée définit les orientations de travail du CESE Wallonie, afin que ce dernier puisse remplir les missions qui lui ont été confiées.

En résumé, lors de ses réunions, l'Assemblée :

- ratifie les avis adoptés par le Bureau ;
- nomme certaines catégories de membres du personnel du CESE Wallonie;
- approuve les comptes ;

Président

Jean-François TAMELLINI

Premier Vice-Président

Arnaud DEPLAE

Vice-Présidents

Marc BECKER
Olivier de WASSEIGE

Secrétaire général

Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints

Pierre GILISSEN
Olivier FLOHIMONT

Composition au 31/12/2022

Représentants des travailleurs

Représentants des organisations environnementales

UWE	FGTB	Canopea
Francis CARNOY Thomas DAVREUX Jean-Christophe DEHALU Olivier de WASSEIGE Laetitia DUFRANE Volker KLINGES Cécile NEVEN Lora NIVESSE Clarisse RAMAKERS Anne REUL Samuël SAELENS Florie THOMAS	Françoise BERNARD Morgane BODSON Geoffrey GOBLET Patrick LEBRUN Sabine LIBERT Michel MATHY Laurent PIRNAY Alain REBIER Hillal SOR Jean-François TAMELLINI Mariet VANDERSTUKKEN Laurie VAN ISACKER	Agathe DEFOURNY Olivier GUILLITTE Sylvie MEEKERS Roland MOREAU
UCM	CSC	Réseau IDées
Eric CHAVET Arnaud DEPLAE David PISCICELLI Virginie RICHIUSO Valérie SARETTO Daphné SIOR	Marc BECKER Alain BODSON André BRULL Pierre DEBROUX Laurence DECHAMBRE Régine FOURNY Isabelle MEERHAEGHE Marc NIESSEN Muriel RUOL Didier SMEYERS Jean-Marc URBAIN Yannick VINCENT	Damien REVERS Joëlle VAN DEN BERG
UNIPSO	CGSLB	
Stéphane EMMANUELIDIS Dominique VAN de SYPE	Christian LOCHET	
FWA		

Isabelle JAUMOTTE José RENARD

SN

Fabienne VAN DOOREN Jean-Luc VASSEUR Christophe WAMBERSIE

Assemblée générale

L'Assemblée générale du CESE Wallonie compte 56 membres : 25 représentants des organisations syndicales, 25 représentants des organisations patronales et 6 représentants des organisations environnementales. Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon sur base des listes fournies par les organisations représentatives dans la région.

La durée du mandat des membres de l'Assemblée est de 4 ans.

L'Assemblée générale du CESE Wallonie est composée de manière à respecter le décret du 27 mars 2014 promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs.

Comme le stipule le décret du 15 octobre 2018, les 56 membres sont issus des organisations représentatives des travailleurs, de l'industrie et des grandes entreprises non-industrielles, des classes moyennes, de l'agriculture et des associations environnementales.

Parmi ces 56 membres, on compte:

- 25 membres présentés par : l'Union wallonne des Entreprises - UWE (12), l'Union des Classes moyennes - UCM (6), l'Union des Entreprises à Profit social -UNIPSO (2), la Fédération wallonne de l'Agriculture -FWA (2) et le Syndicat Neutre pour les Indépendants - SNI (3).
- 25 membres présentés par : le Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens - CSC (12), l'Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique - FGTB (12) et la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique - CGSLB (1).
- 6 membres présentés par Canopea (anciennement Inter-Environnement Wallonie) et par le Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée).

Trois membres de l'Assemblée générale sont issus de la Communauté germanophone.

Synthèse des travaux

En 2022, l'Assemblée générale s'est réunie à 2 reprises en présentiel : les 23 mai et 5 décembre.

Lors de chacune des réunions, les avis émis par le Bureau dans les semaines précédant la réunion de l'Assemblée sont inscrits à l'ordre du jour de manière à être adoptés définitivement par les membres du Conseil.

Outre les réunions de l'Assemblée, les membres de celle-ci sont invités à participer à tous les événements organisés par le CESE Wallonie ainsi qu'aux réunions des Commissions dites "élargies".

Bureau

Le Bureau est l'une des instances décisionnelles du CESE Wallonie. Son rôle est essentiel dans l'organisation des travaux du Conseil puisque c'est le Bureau qui :

- adopte les avis avant leur ratification par l'Assemblée générale;
- donne les lignes directrices pour les travaux du CESE Wallonie, des Commissions, des Groupes de travail;
- prépare les réunions avec les autorités politiques et les autres organismes de concertation;
- met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée :
- élabore les prises de position du CESE Wallonie ;
- ١...

Composition au 31/12/2022

Représentants des employeurs	Représentants des travailleurs	Représentants des organisations environnementales
UWE	FGTB	IEW
Olivier de WASSEIGE Cécile NEVEN Samüel SAELENS	Sabine LIBERT Michel MATHY Laurent PIRNAY Jean-François TAMELLINI	Roland MOREAU
ИСМ	csc	
Arnaud DEPLAE David PISCICELLI Daphné SIOR	Marc BECKER Isabelle MEERHAEGHE Muriel RUOL Jean-Marc URBAIN	
UNIPSO	CGSLB	
Dominique VAN de SYPE	Christian LOCHET	
FWA		
José RENARD		
SNI		

Christophe WAMBERSIE

Synthèse des travaux

Le Bureau s'est réuni 17 fois dans le courant de l'année 2022 : 24 janvier, 21 février, 7 mars, 11 et 5 avril, 9 et 23 mai, 13 et 27 juin, 11 juillet, 12 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

La partie qui suit propose la synthèse des travaux du Bureau qui s'articulent principalement autour des axes suivants :

- 1. Fonction consultative
- 2. Concertation
- 3. Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Bureau

Fonction consultative

Le CESE Wallonie remet des avis sur toutes les matières qui concernent la Wallonie : il est ainsi l'acteur central de la fonction consultative régionale.

Les avis portent sur les projets de décrets et d'arrêtés, sur les plans stratégiques, sur les orientations politiques. Ils sont rendus d'initiative ou sur demande des autorités. Les thématiques abordées sont nombreuses et touchent directement la vie des citoyens et des entreprises.

Les projets d'avis, préparés au sein des Commissions internes du CESE Wallonie (voir en page 18), sont soumis au Bureau, qui les adopte de manière intérimaire.

En 2022, le CESE Wallonie a rendu 35 avis, soit à la demande du Gouvernement wallon, soit d'initiative.

Les avis du CESE Wallonie rendus en 2022 portent sur différents dossiers en matière d'économie, d'emploi et de formation, d'action sociale, de fiscalité. La liste des avis est proposée en page 33. Parmi les thèmes des avis rendus, citons la réforme des outils économiques et financiers, les cellules de développement de centre-ville, l'équipement des parcs d'activités, l'indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique, la prévention des risques et la gestion de crise, la réforme de la fiscalité automobile. le code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus, le code de l'information et de la relation citoyenne, la troisième stratégie de développement durable, les missions régionales pour l'emploi, les structures d'accompagnement à l'auto-création d'emploi. les conventions de stage. la formation de base au numérique, la formation alternée, l'indemnité pour les demandeurs d'emplois suivant une formation, le plan langues, les infrastructures d'accueil de la petite enfance, le transport médico-sanitaire ou encore l'approche intégrée en santé mentale.

Six avis d'initiative ont également été rendus : sur les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement, sur le plan wallon de sortie de la pauvreté, sur la précarité énergétique (deux avis, dont l'un sur le volet économies d'énergie/rénovation du bâti), sur le plan de mobilité à l'échelon local et sur la politique de la ville (dans le prolongement des séminaires thématiques transversaux organisés par le Conseil).

Enfin, des propositions pour répondre à la crise énergétique ont été avancées par le CESE Wallonie.

Ces avis sont publics et disponibles sur le site internet (www.cesewallonie.be).

Concertation

Le Bureau prépare et assure le suivi de la concertation. La concertation s'organise entre les interlocuteurs sociaux, réunis au sein du GPS-W (Groupe des partenaires sociaux wallons) et le Gouvernement (ou ses Ministres) ainsi qu'avec les autres organismes de concertation et de consultation

Gouvernement

Des rencontres régulières ont lieu entre les représentants du CESE Wallonie et le Gouvernement wallon (dans son ensemble ou avec des Ministres).

Tout au long de l'année 2022, le Bureau a suivi l'évolution du Plan de relance de la Wallonie (PRW), lancé au mois de mars. Le Secrétariat général a participé aux réunions des Comités de suivi mis en place et a fait la synthèse des travaux menés, notamment ceux concernant les projets d'actions prioritaires. Le suivi du PRW a été porté à l'ordre du jour de la majorité des réunions du Bureau.

Par ailleurs, les contacts suivants ont eu lieu :

GPS-W – Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Mme Christie MORREALE : plusieurs réunions ont eu lieu courant 2022 afin de poursuivre les discussions des dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation (notamment de la réforme des incitants financiers à la formation) ainsi que sur les difficultés

- de recrutement. Les dates de ces réunions sont les suivantes : 21 janvier, 7 et 25 février, 25 mars.
- GPS-W Cabinet du Ministre fédéral de l'Economie et du travail, Pierre-Yves DERMAGNE. Une réunion a été organisée le 11 mai pour la présentation du compte individuel de formation

Organismes de concertation et de consultation

Organisées de manière régulière, les réunions "Interconseils" rassemblent les secrétariats généraux des Conseils économiques et sociaux régionaux (Brupartners, SERV, WSR et CESE Wallonie), du Conseil national du Travail et Conseil central de l'Economie. Ces réunions permettent un échange d'informations sur les dossiers en cours ; elles sont aussi l'occasion de décider d'expressions communes sur des thématiques spécifiques.

Quatre réunions ont eu lieu en 2022 : 8 février, 24 mars, 8 juin et 4 octobre.

Le 20 mai, une réunion entre secrétariats des Conseils économiques et sociaux (Brupartners, SERV, CCE et CESE Wallonie) a relancé les travaux sur un projet d'avis commun portant sur la rénovation du parc locatif résidentiel et du parc de copropriétés.

Le 1^{er} décembre, un webinaire a été organisé en commun (Brupartners, SERV, CCE et CESE Wallonie) pour débattre de la rénovation énergétique des bâtiments publics en Belgique, permettant de mettre en évidence les bonnes pratiques en ce domaine.

Enfin, une Déclaration reprenant plusieurs éléments visant à favoriser les déplacements domicile-travail a été largement diffusée le 19 décembre. Ce texte s'inscrit dans le prolongement d'une rencontre, qui s'est tenue le 7 décembre, entre six Conseils économiques et sociaux consultatifs (Brupartners, CESE Wallonie, Conseil central de l'Economie, Conseil national du Travail, SERV/MORA et WSRDG) et les quatre opérateurs de transports publics (SNCB, STIB, TEC, DE LIJN).

Bureau

Rencontres

Gouvernement

Le 22 août, une rencontre entre le Bureau du CESE Wallonie et le Ministre wallon du Logement, M. Christophe COLLIGNON, a eu lieu avec comme point à l'ordre du jour la question de la rénovation énergétique des logements publics et son impact sur l'économie régionale.

Parlement de Wallonie

Deux rencontres ont été organisées avec des représentants du Parlement de Wallonie :

- Le 9 juin : une délégation du CESE Wallonie a rencontré le Bureau du Parlement. L'objectif de cette réunion était de rappeler les missions et le fonctionnement du Conseil, d'organiser les échanges futurs d'informations entre les deux institutions et d'évoquer la réforme de la fonction consultative.
- Le 10 novembre : le Président du CESE Wallonie a été auditionné par la Commission chargée des questions européennes du Parlement. Il s'agissait de présenter les positions du Conseil en lien avec le discours de l'état de l'Union et le programme de travail de la Commission européenne pour 2023.

Administration

Lors de la réunion du 24 octobre, le Bureau a entendu la Secrétaire générale du Service Public de Wallonie. Mme Sylvie MARIQUE a présenté les actions menées et envisagées au sein de l'administration en ce qui concerne les marchés publics. Cette intervention s'inscrivait dans le cadre du suivi du Plan de relance de la Wallonie (voir p.16).

Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Outre l'examen des projets d'avis et le suivi de la concertation, le Bureau oriente les travaux du CESE Wallonie, de ses Commissions et Services.

Le Bureau assure le suivi des décisions prises relatives au fonctionnement interne du Conseil et à la politique du personnel.

Enfin, le Bureau suit avec attention les travaux en matière de communication et de publications (voir en page 73).

Commissions internes

Les Commissions internes du CESE Wallonie :

- Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé (AIS)
- Commission de l'Economie, des Finances et des Politiques industrielles (EFPI)
- Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Education (EFE)
- Commission spéciale germanophone

Les Commissions internes constituent le premier lieu de dialogue et de rencontre entre les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales.

Composées d'hommes et de femmes de terrain, spécialistes dans les matières traitées, les Commissions préparent les avis du CESE Wallonie, débattent des projets du Gouvernement et préparent les orientations politiques.

C'est au sein des Commissions que les projets d'avis du CESE Wallonie sont élaborés. Les Commissions se tiennent informées de l'évolution des dossiers d'actualité. Elles débattent aussi d'enjeux et des politiques stratégiques pour l'avenir de la Wallonie.

Les Commissions du CESE Wallonie réunissent les experts désignés par les organisations patronales, syndicales et environnementales représentées à l'Assemblée générale. Les intitulés des Commissions indiquent les matières qui y sont traitées. Chaque Commission comporte un Président et un Vice-Président.

Aux membres, présentés par organisation, s'ajoutent les experts et les experts occasionnels. Ceux-ci peuvent participer aux réunions en fonction des thématiques abordées et de leur domaine d'expertise.

Pour certains dossiers "transversaux", des réunions conjointes de plusieurs Commissions sont organisées. Sur certains thèmes, des groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place, sur décision du Bureau

Le CESE Wallonie compte 4 Commissions permanentes qui sont présentées dans les pages qui suivent.

Le secrétariat des Commissions est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptesrendus.... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

La composition des Commissions présentées est celle en date du 31 décembre 2022.

En 2022, les réunions des Commissions ont été organisées en visioconférence et en présentiel, les modalités d'organisation étant définies par chaque instance.

Présidence

Sabine LIBERT

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Nathalie DELBRASSINNE Zina COLINET

Assistant administratif

Axel PAULIS

	Membres	Experts
FWA	Natacha LAMBOTTE Aurélie NOIRET	
UCM	Jamila FERJAOUI Renaud FRANCART David PISCICELLI	Marcel RATY
UNIPSO	Alice FLAHAUT Denis HENRARD Elise LAY Gaël VERZELE	Olivia RASKIN
UWE	Laetitia DUFRANE Arnaud LE GRELLE Christian RADERMECKER Florie THOMAS	
csc	Bénédicte CANIVEZ Lina CLOOSTERMANS Luca CICCIA Dimitra PENIDIS Didier SMEYERS	Yves HELLENDORF Nicolas VANDENHEMEL
CGSLB	Christian BOUGARD Aubry CLERDENT Bertrand JONCKERS Béatrice LEONARD	Eric DUBOIS Fabrice JARDON Bérenger TSINGOS
FGTB	Nicolas ALMAU Geoffrey GOBLET Sabine LIBERT Nathalie LIONNET	Morgane BODSON Tangui CORNU Sandra DELHAYE Thomas DI PANFILO Raphaël EMMANUELIDIS Maria GUTIERREZ Martine UGOLINI

Dans le cadre de la réforme de la fonction consultative de 2017, des modalités spécifiques ont été adoptées concernant la fonction consultative des secteurs de l'intégration des personnes étrangères et de l'action sociale sensu stricto, confiée au secrétariat du CESE. La Commission AIS a été élargie à deux sections "Action sociale" et "Intégration des personnes étrangères", composées d'experts associés émanant de ces secteurs ayant voix délibérative et qui enrichissent la réflexion des partenaires sociaux dans ces matières.

Section "Action sociale"			
Section Action Sociale			
	Membres effectifs	Membres suppléants	
		01 : .: \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
AMA	Antoine FARCHAKH	Christine VANHESSEN	
ARCA	Louise REMICHE	Mélissa LIBERT	
CAIPS	Jean-Luc VRANCKEN		
Centres de service social	Ivan DECHAMPS	Serge JACQUINET	
Centres de référence agréés en médiation de dettes		Fabienne JAMAIGNE	
Fédération des CPAS	Arnaud WEGRIA	Frédéric TILQUIN	
Fédération des services sociaux	Jonathan de SCHAETZEN	Géraldine BYLOO	
Observatoire du crédit et de l'endettement	Sabine THIBAUT		
RACYNES		Alexandre CARLIER	
Relais sociaux	Olivier HISSETTE	Arnaud JACQUINET	
RWLP	Christine MAHY	Marie-Laure THIRY	
UVCW	/	/	

Section "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère"			
	Membres effectifs	Membres suppléants	
Carrefour des cultures	Richard SAKA SAPU		
CIEP	Vina NGUYEN	Virginie DELVAUX	
COPILI	Didier VAN DER MEEREN	Olga DOUNSKAÏA	
CRIPEL	Régis SIMON		
CRI Namur	Benoite DESSICY		
CRILUX		Nicolas CONTOR	
CRI Verviers		Farid NAGUI	
Fédération des CPAS	Emmanuelle DOYEN	Vinciane MASURELLE	
Fédération des services sociaux	Christophe RENDERS	Bénédicte MACCATORY	
Interfédé CISP	Louise NILOLIC	Anne-Hélène LULLING	
SEFoP	Bérenger RENIER	Pierre EVRARD	

La Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé (AIS) s'est réunie à 13 reprises durant l'année 2022, à savoir les 12 janvier, 2 février, 23 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 23 novembre, 7 décembre et 14 décembre.

Parmi ces réunions, une a été organisée conjointement avec la Commission Économie-Finance-Politiques industrielles le 9 mars.

La Commission AIS s'est réunie en composition élargie aux Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères" les 23 février, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 23 novembre et 7 décembre.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2022, la Commission AIS a préparé les avis suivants :

- Avis n°1488 adopté par le Bureau le 9 mai sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.
- Avis d'initiative n°1490 adopté par le Bureau le 23 mai sur le Plan wallon de sortie de la pauvreté 2022-2024.
- Avis n°1492 adopté par le Bureau le 13 juin sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon concernant l'emploi dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins
- Avis d'initiative n°1495 adopté par le Bureau le 11 juillet sur la précarité énergétique.
- Avis n°1496 adopté par le Bureau le 11 juillet sur l'avant-projet de décret relatif au subventionnement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance.

- Avis n°1513 adopté par le Bureau le 5 décembre sur l'avant-projet de décret relatif au transport médicosanitaire.
- Avis n°1514 adopté par le Bureau le 5 décembre sur l'accord cadre tripartite intersectoriel du nonmarchand - Initiatives d'habitations protégées et maisons de soins psychiatriques.
- Avis d'initiative n°1517 adopté par le Bureau le 19 décembre relatif à la précarité énergétique – volet économies d'énergie/rénovation du bâti.
- Avis n°1518 adopté par le Bureau le 19 décembre sur l'avant-projet de décret relatif aux programmes de médecine préventive et à la protection des données.
- Avis n°1519 adopté par le Bureau le 19 décembre sur l'avant-projet de décret relatif à la santé mentale et ses services actifs en Wallonie.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 23 février :
 - M. Christopher SORTINO, Conseiller au Cabinet du Ministre-Président, M. Elio DI RUPO, pour la présentation du Plan wallon de sortie de la pauvreté.
- Le 9 mars :
 - M. Philippe BUELEN, premier Vice-président du Comité de direction de la SOGEPA et CEO de Wallonie santé et Mme Lara COLLARD, Conseillère financière au sein de Wallonie santé pour une présentation des activités de Wallonie Santé.
- Le 1^{er} juin :
 - M. Benoît PARMENTIER, Administrateur général de l'ONE et M. Eddy GILSON, Responsable de la Direction "Accueil de la petite enfance" au sein de l'ONE pour une présentation de l'accord conclu entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région

wallonne concernant la création de places d'accueil de la petite enfance. M. Thomas LESUISSE, conseiller au sein du Cabinet de la Ministre Bénédicte LINARD a été convié à participer à la réunion.

Le 7 septembre :

 Mme Séverine UHODA, secrétaire du Comité de Contrôle de l'Eau, pour la présentation de l'avis rendu en juin 2021 par le Comité concernant les mécanismes de soutien aux ménages en situation de précarité hydrique.

Le 5 octobre :

- Mme Caroline GEORGE, Senior coordinatrice du Programme "Justice sociale et pauvreté" de la Fondation Roi Baudouin et M. Martin WAGENER. Professeur de sociologie au CIRTES - UCLouvain pour la présentation du contexte dans lequel a été menée l'étude sur le sans-abrisme et le mal logement, à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin. Ont également collaboré aux travaux : M. Jean-Paul BONJEAN. Président du CPAS de Liège et M. Geoffrey FRANCOIS, Département des urgences sociales du CPAS de Liège, M. Éric DO-SIMONT, Directeur général du service social central du CPAS de Charleroi, M. Renaud DE BACKER. référent "pauvreté" pour le Haut Conseil stratégique du Gouvernement wallon et M. François LE-MAIRE, Secrétaire de Cabinet adjoint du Président du CPAS de Charleroi
- Mme Isabelle CARLES, chargée de recherche à l'ULB - Institut de sociologie, pour la présentation de l'étude sur l'impact de la crise sanitaire sur les femmes sans-abri et victimes de violences conjugales et intrafamiliales, commanditée par l'AMA (Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris).

 Mme Isabelle BARTHOLOME, M. Valentin EGON et Mme Kristel KARLER, pour le SPW-IAS, pour la présentation de l'état d'avancement de la stratégie de sortie du sans-abrisme en Wallonie.

Le 28 novembre :

 La Commission AIS a été invitée à participer aux travaux du Comité de Contrôle de l'Eau pour une présentation du Baromètre de précarité hydrique par M. Cédric PREVEDELLO et Mme Sylvie VERTONGEN d'AQUAWAL et du bilan du Fonds social de l'eau par Mme Laura IKER de la SPGE.

Le 7 décembre :

- Mme Françoise LANNOY, Administratrice générale de l'AVIQ et M. Serge CLOSSEN, Conseiller au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE pour la présentation de la réforme des instances de l'AVIQ ainsi que M. Jean-Michel LHEUREUX, expert auprès de la Direction générale de l'AVIQ qui a également collaboré aux travaux.

Autres travaux

La Commission AIS a examiné conjointement avec les Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères" le Rapport final de la Task Force Emploi, Social & Santé ainsi que le Plan wallon de sortie de la Pauvreté.

La Commission AIS a également été informée sur la procédure de renouvellement des mandats des experts associés au sein des Sections.

Un suivi de la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) a été réalisé conjointement par les Commissions EFE et AIS.

La Commission AIS a également apporté sa contribution à l'élaboration de l'avis A.1462 du 22 mars 2021 sur les fiches wallonnes du Plan pour la relance et la résilience ainsi qu'à la préparation d'un avis d'initiative sur le suivi du Mémorandum 2019-2024 du CESE Wallonie et des Pôles thématiques.

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Présidence

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidence

Michel MATHY

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX Frédérique DEBRULE

Assistante administrative

Coralie RIGO

FWA	Bernard DECOCK Valentine HUYS Nicolas NELIS	Isabelle JAUMOTTE
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	Tania LOULTCHEFF Virginie RICHIUSO Charly TCHINDA	Arnaud DEPLAE David PISCICELLI Daphné SIOR
UNIPSO	Patrick DE BUCQUOIS Mathieu DE POORTER Elise LAY Anne-Laure MATAGNE Dominique VAN DE SYPE	Stéphane EMMANUELIDIS Michaël MERCHIERS
UWE	Laetitia DUFRANE Lisa LOMBARDI Olivier PAUWELS	Salim CHAMCHAM Carine LAMBERT Samuël SAELENS
csc	Bénédicte CANIVEZ Pierre DEBROUX Antoine DEDRY Arnaud JONVILLE Jean-Marc URBAIN	Yves MILANTS Luc NORGA Françoise RENARD Muriel RUOL François SANA Clarisse VAN TICHELEN
CGSLB	Christian BOUGARD Eugénie LEDOUX Béatrice LEONARD Bérenger TSINGOS Dominique VAES	Vicky HENDRICK Olivier LECOMTE
FGTB	Patrick LEBRUN Clarisse VALLES Michaël VENTURI	Olivier BONFOND Thomas DI PANFILO Laure HOMERIN Stéphane JAUMONET Marialise MAGNO Margot MAILLARD Olivier NYSSEN Laurent PIRNAY Zoé RONGE Hillal SOR Joël THIRY

CESE WALLONIE - RAPPORT D'ACTIVITE 2022 CANOPEA Roland MOREAU

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

En décembre 2021, sur décision du Bureau du CESE Wallonie, les Commissions Economie - Politiques industrielles et Finances - Institutionnel - Budget - Finance ont fusionné pour former la Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI).

La Commission Economie-Finance-Politiques industrielles s'est réunie à 12 reprises durant l'année 2022, à savoir les 7 février, 21 mars, 25 avril, 29 avril, 10 mai, 16 mai, 20 juin, 22 juin, 29 août, 26 septembre, 21 novembre et 19 décembre.

Deux réunions (29 avril et 10 mai) ont été organisées conjointement avec les Pôles Logement et Energie.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2022, la Commission EFPI a préparé les avis suivants :

- Avis A.1485 adopté par le Bureau le 24 janvier 2022 sur la transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public, sur l'avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (1êre lecture) et sur l'avant-projet de décret relatif à l'information et à la relation citoyenne pour les matières réglées à l'article 138 de la Constitution (1êre lecture).
- Avis A. 1493 adopté par le Bureau le 1er juillet 2022 sur l'avant-projet de décret et d'arrêté relatifs à la prévention des risques et à la gestion de crise en Région wallonne.
- Avis A.1494 adopté par le Bureau le 1^{er} juillet 2022 sur la réforme des outils économiques et financiers wallons (principes clés en vue de l'opérationnalisation) et

- sur l'avant-projet de décret relatif aux sociétés régionales de développement économique et aux sociétés spécialisées (Première lecture).
- Avis A.1497 adopté par le Bureau le 1er septembre 2022 sur l'équipement des parcs d'activités économiques (opérationnalisation de la mesure liée aux inondations de juillet 2021), sur l'avant-projet de décret modificatif du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques et sur les résultats et validation de l'appel à projets de la mesure inondations.
- Avis A. 1498 adopté par le Bureau le 1er septembre 2022 sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 2 mai 2019 instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique et sur l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 juillet 2019 portant exécution du décret du 2 mai 2019 instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique.
- Avis A.1499 adopté par le Bureau le 1er septembre 2022 sur l'avant-projet de décret relatif à l'agrément et au financement des cellules de développement centre-ville.
- Avis A.1502 adopté par le Bureau le 12 septembre 2022 sur l'avant-projet de décret modifiant la taxe de circulation et la taxe de mise en circulation automobile du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
- Avis A.1512 adopté par le Bureau le 25 novembre 2022 sur la proposition de décret modifiant l'article 4 du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus, déposée par MM. DESQUESNES, COLLIN, Mme GOF-FINET, MM. ANTOINE, MATAGNE et Mme SCHYNS.

Auditions d'experts et d'invités

Le 7 février :

 M. Eric WATTELAR, Conseiller au Cabinet du Ministre Adrien DOLIMONT, pour une présentation sur le budget initial 2022 de la Région wallonne.

Le 21 mars :

 M. Jean HILGERS, Directeur-Trésorier à la Banque Nationale de Belgique et Président de la Commission Externe de la Dette pour une présentation du rapport sur la soutenabilité de la dette de la Région wallonne élaboré par la Commission Externe de la Dette et des Finances publiques.

Le 25 avril :

Mme Sarah PERRET, Personal and Property Taxes
 Head of Unit (OCDE) pour une présentation relative à l'impôt sur les successions dans les pays de l'OCDE

Le 29 avril:

 Mme Tara MC CARTHY, Greenwin, MM. Arnaud DAWANS, Senior Project Manager au Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC) et Nicolas SPIES, Confédération Construction Wallonne (CCW) pour une présentation du projet RENO+.

■ Le 10 mai :

 M. Philippe DEDOBBELEER, Belfius pour une présentation des solutions financières de Belfius pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Le 16 mai :

 MM. Edoardo TRAVERSA, Professeur de droit fiscal à l'UCLouvain et Président du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie, Benoît BAYENET, Professeur à l'ULB et vice-Président du Conseil et Marc BOURGEOIS, Professeur à l'ULiège et membre du Conseil, pour une présentation des perspectives de la réforme fiscale en Wallonie.

■ Le 20 juin :

 Mme Marie DARAT, Conseillère du Ministre-Président Elio DI RUPO et M. Simon RIGUELLE, Directeur du Centre régional de crise en Wallonie, pour une présentation de l'avant-projet de décret et d'arrêté relatifs à la prévention des risques et la gestion de crise en Région wallonne, en vue de la rédaction d'un avis.

■ Le 22 juin :

M. Nicolas PIRE, Chef de Cabinet du Ministre Willy BORSUS, et Mme Claire CHARRIERE, Conseillère, pour une présentation du dossier relatif à la réforme des outils économiques et financiers wallons, en vue de la rédaction d'un avis.

Le 26 septembre :

- M. Vincent SEPULCHRE, Administrateur délégué de la SRL SOGEF, Chargé de cours à ULiège et à l'ULB et Membre du Tax Institute, pour une présentation intitulée "Les défis de la fiscalité régionale et locale : même combat!".
- M. Julien FLAGOTHIER, Conseiller en Finances publiques et en Développement local à l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) pour une présentation intitulée "Les finances communales wallonnes dans la tourmente".

Le 21 novembre :

 M. Sébastien BRUNET, Administrateur général de l'IWEPS et ses collaborateurs, MM. Frédéric CA-RUSO, Olivier MEUNIER et Vincent SCOURNEAU, pour la présentation du rapport sur l'économie wallonne 2022 ; à l'issue de cette présentation, la Commission a adressé un courrier à l'IWEPS soulignant, entre autres, la qualité du rapport réalisé.

Le 19 décembre :

 M. Sébastien BERTRAND, Chef de Cabinet adjoint du Ministre Adrien DOLIMONT, pour une présentation du budget initial 2023 de la Région wallonne.

Autres travaux

La Commission EFPI a participé à l'évaluation du Mémorandum 2019-2024 à mi-parcours.

Elle a aussi mené une réflexion sur une potentielle 7^{ème} réforme institutionnelle.

Enfin, elle a participé à l'élaboration du projet d'avis d'initiative relatif à la politique de la ville (Avis A.1505).

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Présidence

Bruno ANTOINE

Vice-Présidence

Sabine LIBERT

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN Véronique KAISER

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO Laurie PRESTI

	Membres	Experts
FWA	Fanny GERARTS Aurélie NOIRET Guillaume VAN BINST	Marie-Laure SEMAILLE
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	David PISCICELLI	Clarisse RAMAKERS
UNIPSO	Frédéric CLERBAUX Dominique VAN DE SYPE Sophie VASSEN	Stéphane EMMANUELIDIS Pierre MALAISE
UWE	Laura BELTRAME Laetitia DUFRANE Edouard FRANCQ Florie THOMAS	Rose-May DELRUE Gauthier DE VOS Arnaud LE GRELLE
csc	Alain BODSON André BRULL Angélique WIDART	Bénédicte CANIVEZ Anh Thuong HUYNH Thierry JACQUES Jeanne MAILLARD Luc NORGA Marc SCIUS Jean-Louis TEHEUX Nicolas VANDENHEMEL
CGSLB	Christian BOUGARD Inès DUBOIS Dominique VAES	Jean-François GHYS
FGTB	Renaud BIERLAIRE Olivier BOUILLON	Roméo BORDENGA Morgane BODSON Thomas DI PANFILO Sébastien DUPANLOUP Laure HOMERIN Isabelle MICHEL Agnès RAMAEKERS Maxime ROLAND Jérôme THIRY Joël THIRY Mariet VANDERSTUKKEN

Réseau IDées

Damien REVERS Véronique RASQUINET

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

La Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Éducation (EFE) s'est réunie à 13 reprises durant l'année 2022, en présentiel le 20 avril et en visioconférence les 19 janvier, 16 février, 2 mars, 16 mars, 30 mars, 4 mai, 18 mai, 1er juin, 15 juin, 7 septembre, 5 octobre et 7 décembre.

Certaines de ces réunions se sont tenues en partie conjointement avec d'autres instances :

- le 2 mars, deux représentants de l'INTERMIRE ont été invités à assister à la présentation par le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE de l'avant-projet de décret relatif aux Missions régionales pour l'Emploi;
- le 20 avril et le 4 mai, les membres de la Commission Économie-Finance-Politiques industrielles ont été invités à participer à la préparation du projet d'avis sur l'avant-projet de décret relatif à l'agrément et au subventionnement de structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (SAACE);
- le 18 mai, les membres de la Commission Action -Intégration sociale ont été invités à assister à la présentation par le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE du dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée", en particulier le lancement de projets pilotes;
- le 15 juin, les membres des Commissions d'agrément des entreprises Titres-services et du Fonds de formation Titres-services ont été invités à assister à la présentation du rapport d'évaluation 2018-2020 du dispositif des Titres-services wallon par IDEA Consult.

En outre, plusieurs groupes de travail internes au CESE ont été créés sur des thématiques spécifiques, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de relance :

 un Groupe de travail consacré aux pénuries de maind'œuvre et difficultés de recrutement ("GT Pénuries"), qui s'est réuni en visioconférence les 25 mars, 22 avril et 6 mai, et a préparé les propositions des interlocuteurs sociaux wallons en la matière;

- un Groupe de travail dédié à l'enseignement qualifiant et la formation en alternance ("GT Alternance"), qui s'est réuni en visioconférence le 15 juin et a rédigé des points d'attention à destination de l'ASBL "Agir pour l'enseignement" chargée de l'état des lieux de l'alternance;
- un Groupe de travail consacré à la formation en milieu de travail, en particulier la formation alternée pour les chercheurs d'emploi ("GT FALT"), qui s'est réuni en visioconférence le 29 août et a préparé les positions des interlocuteurs sociaux en amont de la première lecture de l'avant-projet de décret y relatif;
- un Groupe de travail "Tutorat" qui s'est réuni en visioconférence le 21 décembre et a démarré les travaux relatifs aux positions des interlocuteurs sociaux sur la réforme du tutorat.

Enfin, le secrétariat de la Commission EFE a participé à diverses réunions concernant essentiellement la mise en œuvre des projets prioritaires du Plan de relance de la Wallonie, organisées par les Cabinets du Ministre-Président et le Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, en présence des partenaires sociaux et environnementaux et le cas échéant des autres cabinets concernés, sur les thématiques de l'alternance, des pénuries de main-d'œuvre, du tutorat, de la réforme des incitants financiers à la formation, etc.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2022, la Commission EFE a préparé les avis suivants :

- Avis n°1486 adopté par le Bureau le 11 avril 2022 sur l'avant-projet de décret sur les missions régionales pour l'emploi.
- Avis n°1487 adopté par le Bureau le 9 mai 2022 sur l'avant-projet de décret relatif à l'agrément et au subventionnement des structures d'accompagnement à

l'autocréation d'emploi (en abrégé SAACE).

- Avis d'initiative n°1491 adopté par le Bureau le 7 juin 2022 sur les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement : propositions à court terme des interlocuteurs sociaux wallons
- Avis n°1501 adopté par le Bureau le 12 septembre 2022 sur le projet d'arrêté relatif à la formation de base au numérique.
- Avis n°1507 adopté par le Bureau le 10 octobre 2022 sur le projet d'arrêté portant exécution du décret relatif à l'agrément et au subventionnement des structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (en abrégé SAACE).
- Avis n°1508 adopté par le Bureau le 10 octobre 2022 sur le projet d'arrêté portant exécution des articles 40 et 41 du décret du 20 février 2014 relatif au plan langues
- Avis n°1509 adopté par le Bureau le 7 novembre 2022 sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant modification des articles 7 et 43 de l'arrêté du 16 décembre 2021 portant exécution du décret du 10 juin 2021 relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi.
- Avis n°1510 adopté par le Bureau le 7 novembre 2022 sur l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 février 2022 relatif à l'octroi de certains avantages aux stagiaires qui reçoivent une formation professionnelle et modifiant l'arrêté du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.
- Avis n°1511 adopté par le Bureau le 21 novembre 2022 sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à une indemnité mobilité pour les aide-ménagères titres-services occupées en Wallonie.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

- Avis n°1515 adopté par le Bureau le 19 décembre 2022 sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 20 février 2014 relatif à la formation alternée pour les demandeurs d'emploi.
- Avis n°1516 adopté par le Bureau le 19 décembre 2022 sur l'avant-projet d'arrêté relatif à la convention de stage, à la convention de stage de pratique professionnelle, à l'agrément des entreprises, au stage découverte métiers et au stage d'observation obligatoire dans la formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises.

À la suite des réunions du GPS-W ou des groupes de travail précités, les contributions suivantes ont également été adoptées par les interlocuteurs sociaux :

- Enseignement qualifiant et formation en alternance : points d'attention à destination de l'ASBL "Agir pour l'enseignement" chargée de l'état des lieux, adoptés le 28 juin.
- Consultation préalable sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 20 février 2014 relatif à la formation alternée pour les chercheurs d'emploi – Position du GPS-W, adoptée le 8 septembre.

Auditions d'experts et d'invités

Au cours de l'année 2022, dans le cadre de l'instruction des dossiers traités, la Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Éducation a entendu les personnes suivantes :

- Le 2 mars :
 - Mme Duygu CELIK, représentante du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation de l'avant-projet de décret sur les missions régionales de l'emploi, en présence de Mme Anne DOMBRECHT et M. Gérard PIRON, membres du Conseil d'administration de l'INTERMIRE.

Le 18 mai :

 M. Hassan BOUSETTA, Chef de cabinet adjoint, et Mme Duygu CELIK, Conseillère, représentant le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation du lancement de projets-pilotes dans le cadre du dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée".

Le 1^{er} juin

Mmes Louise CARTUYVELS, Conseillère de l'IBEFE Bruxelles, Yana CHARLIER, Conseillère de l'IBEFE Verviers, Marianne MARAITE, Conseillère de l'IBEFE Huy-Waremme, Michelle MARCHAND, Conseillère de l'IBEFE Brabant wallon, Françoise MICHIELS, Coordinatrice de l'IBEFE Namur, Françoise WIBRIN, Présidente de l'IBEFE Huy-Waremme et Laurette WIJNANDTS, Coordinatrice de l'IBEFE Huy-Waremme, pour la présentation du rapport d'enquête "L'alternance dans tous ses états".

• Le 15 juin :

 Mme Daphné VALSAMIS et M. Eduardo SALVADOR, consultants représentant la société IDEA Consult, et M. Gianni INFANTI, Conseiller, représentant la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation de l'évaluation 2018-2020 du dispositif wallon des Titres-services.

Commission spéciale Germanophone

Présidence

Marc NIESSEN

Vice-Présidence

Volker KLINGES

Secrétaire de Commission

Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Inge SCHUMACHER (jusqu'en août 2022)

Membres

FWA	André LEDUR
UCM	Eric CHAVET
UNIPSO	Jürgen STRANG Dominique VAN DE SYPE
UWE	Astrid CONVENTS Volker KLINGES Ewald PLUMANNS Erich THÖNNES
CSC	Viviane LEFFIN Marc NIESSEN Thomas TYCHON
CGSLB	Christophe LIBERT
FGTB	Laurie VAN ISACKER Danny LASCHET

Durant l'année 2022, la Commission spéciale Germanophone¹ s'est réunie à 5 reprises.

Les réunions de la Commission spéciale ont notamment été consacrées au suivi de la mise en œuvre du Plan de relance de la Wallonie ainsi qu'à l'état de la situation d'une éventuelle réforme institutionnelle.

La Commission spéciale a également abordé d'autres thèmes en réunion, notamment en lien avec l'actualité et les avis rendus par le CESE Wallonie : le fonctionnement des MIRE (Mission régionale pour l'Emploi), le développement des parcs d'activités économiques, la réforme de la taxation automobile, les plans de mobilité, le nouveau plan langues en Wallonie, la réforme des Aides à la promotion de l'emploi (APE), la réforme du Code du Développement territorial (CoDT) par rapport aux implantations commerciales, etc.

Préparation d'avis

En 2022, la Commission spéciale n'a pas rendu d'avis.

Auditions d'experts et d'invités

Dans le cadre de ses travaux, la Commission spéciale reçoit des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. En 2022, la Commission spéciale a entendu :

- Mme Valérie PIERROT (MIRE Verviers Directrice), Mme Valérie BOINEM (MIRE Verviers - Coordinatrice) et M. Fabian FALLENTHEYN (MIRE Verviers - Conseiller en entreprise) concernant le fonctionnement des MIRE.
- M. Philippe BOVEROUX (Secrétaire de Commission au CESE Wallonie) concernant le développement des parcs d'activités économiques et la réforme de la taxation automobile

- Mme Sophie HANSON (Secrétaire de Commission au CESE Wallonie) concernant la réforme du Code du Développement territorial (CoDT) par rapport aux implantations commerciales.
- M. Olivier FLOHIMONT (Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie) concernant divers sujets et réflexions en cours au CESE Wallonie.

Autres travaux

La Commission est par ailleurs régulièrement informée des travaux en cours et susceptibles de l'intéresser au sein du CESE Wallonie.

¹ Sonderausschuss für die besonderen Belange des deutschsprachigen Gebiets

Assemblée des Instances bassin EFE

Présidence

Eric BUYSSENS (depuis septembre 2022) Thierry CASTAGNE

Vice-Présidence

Eric BUYSSENS

Florie THOMAS (depuis septembre 2022)

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Julie ILLAN (Brupartners)

Mathieu REICHLING (Brupartners)

Gersende CHARPENTIER (Brupartners)

(depuis septembre 2022)

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

	Membres	Invités	
CSC	Léon DETROUX Isabelle MEERHAEGHE		
FGTB	Eric BUYSSENS Sabine LIBERT		
UWE	Florie THOMAS		
UCM	David PISCICELLI		
BECI	Laurent SCHILTZ		
BRUXEO	Bruno GERARD		
Présidents des IBEFE	Sonia ANGELOZZI (IBEFE – Hainaut Centre) Renaud BIERLAIRE (IBEFE – Hainaut Sud) Alain BODSON (IBEFE – Verviers) Philippe DELFOSSE (IBEFE – Wallonie Picarde) Laurent SCHILTZ (IBEFE – Bruxelles) Gilles SEVERIN (IBEFE – Luxembourg) Jacques SPELKENS (IBEFE – Brabant wallon) Fabienne TINANT (IBEFE – Namur) Benjamin WERY (IBEFE – Liège) Françoise WIBRIN (IBEFE – Huy-Waremme)		
Représentants des Cabinets ministériels	Adeline REMY (Ministre B. CLERFAYT) David LAHAYE (Ministre-Président P-Y JEHOLET) Laetitia VANCAUWENBERGH (Ministre V. GLATIGNY) Carine SAUCIN (Ministre C. DESIR) Corinne STEPHENNE (Ministre W. BORSUS) Natacha VINCKENBOSCH (Ministre C. MORREALE)		
FOREM		Jean-François SPELEERS Amélie COLLE	
BRUXELLES-FORMATION		Jocelyne PIRDAS	
DGEO		Béatrice ALLARD Ludovic LIVEYNS	
IWEPS		Mandat vacant	
IBSA		Xavier DEHAIBE Morgane VAN LAETHEM	
Coordinateurs IBEFE		Fabrice DEBRUYN Audrey GRANDJEAN	
OFFA		Alain GOREUX Michel URBAIN	
Ministre-Président de la FWB		David LAHAYE	30

CESE WALLONIE - RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Ministre-Président de la FWB

David LAHAYE

Assemblée des Instances bassin EFE

Travaux

Instituée par l'accord de coopération du 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la COCOF relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement, qualifiant – Formation – Emploi, l'Assemblée des Instances bassin EFE a pour mission principale d'assurer la coordination et la cohérence dans la réalisation des missions confiées aux 10 Instances bassin. L'Assemblée est également un lieu d'échange essentiel entre les Instances et les représentants des différents Ministres concernés visant à apporter des réponses aux problèmes et difficultés rencontrés par les Instances dans l'exercice de leurs missions et à adapter leurs actions aux attentes des Gouvernements.

L'accord de coopération prévoit que le secrétariat de l'Assemblée est assuré conjointement par le CESE Wallonie et Brupartners.

L'Assemblée des Instances bassin EFE s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2022, à savoir les 21 mars, 10 juin et 26 septembre, en visioconférence.

L'Assemblée a suivi le processus de renouvellement des membres des Instances bassin, concrétisé par de nouveaux arrêtés de désignation en février 2022, puis des Président.e.s des Instances, avant de procéder elle-même au changement de Présidence en septembre 2022.

La diffusion, sous une forme simplifiée et globalisée, des enseignements et recommandations issues des rapports analytiques et prospectifs des Instances, clôturés fin 2021, a été présentée et validée en Assemblée début 2022.

Différents projets des Gouvernements, et notamment ceux faisant partie du Plan de relance de la Wallonie impliquant les IBEFE, ont fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'Assemblée : la réforme de la formation en alternance sur base de la réalisation d'un Etat des lieux transversal, lui-même alimenté par une vaste enquête "L'alternance

dans tous ses états" réalisée par les Instances, les appels à projets "Parcours vers l'emploi", "Renforcement des compétences", "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée", "Plan d'Inclusion numérique",... La réforme de l'enseignement qualifiant dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence a également été portée régulièrement à l'ordre du jour.

L'Assemblée s'est par ailleurs préoccupée des relations des Instances bassin avec différents acteurs tel le FOREM pour la gestion des ressources humaines, l'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies à travers l'élaboration d'une convention de collaboration et la mise en place d'un Comité de suivi ou encore l'IWEPS pour le soutien méthodologique à apporter aux Instances.

L'Assemblée s'est également intéressée au redémarrage des projets inter-bassins, interrompus par la crise sanitaire, tels les tables rondes sectorielles sur le secteur de la récupération et de la valorisation des déchets et le secteur du transport et de la logistique.

La dernière réunion de l'année 2022, prévue en décembre, a été reportée dans l'attente de la finalisation de l'état des lieux de l'enseignement qualifiant et de la formation en alternance.

Groupe de travail «Mobilité»

En octobre 2021, le Bureau du CESE Wallonie a décidé de créer un groupe de travail sur la mobilité réunissant les représentants des organisations membres de l'Assemblée générale du CESE Wallonie siégeant au Pôle Mobilité.

Réunions

En 2022, le Groupe de travail s'est réuni à à 5 reprises, à savoir les : 18 mars, 25 mars, 25 mai, 24 juin et 24 octobre.

Le Groupe de travail a également participé, en date du 7 décembre 2022, à une réunion des six Conseils consultatifs (Brupartners, CESE Wallonie, CCE, CNT, SERV/MORA et WSRDG) avec les quatre opérateurs de transports publics (SNCB, STIB, TEC, DE LIJN)¹.

Le 21 décembre, il a également pris part à une réunion des Conseils consultatifs fédéraux et régionaux consacrée à une présentation par le SPF Mobilité et Transports des résultats de l'édition 2021 du diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail.

Avis

Au cours de l'année 2022, le Groupe de travail a préparé l'avis suivant :

 A.1504 sur les Plans de mobilité à l'échelon local adopté par le Bureau le 12 septembre.

Par ailleurs, en date du 15 juin, le Groupe de travail a transmis un document au Cabinet du Ministre HENRY pour l'informer des précisions que le CESE Wallonie souhaite apporter sur l'avis rendu le 19 avril 2022 par le CFDD, le CCE et le CNT concernant l'élaboration d'une vision interfédérale du "Mobility as a service" (MaaS).

Auditions

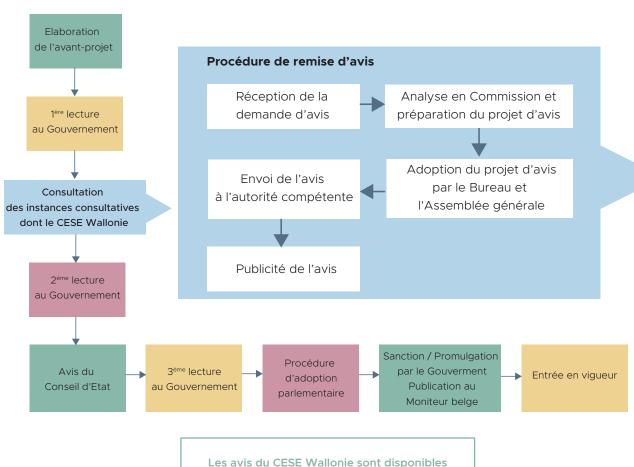
Au cours de l'année 2022, le Groupe de travail a entendu les personnes suivantes :

- Le 25 mars :
 - Mme Sophie LAMBERT et MM. Didier CASTAGNE, Alain PIRON et Jeremy TOURNAY (SPW Mobilité Infrastructures) pour une présentation du bilan des Plans communaux de Mobilité et des Plans urbains de Mobilité.
- Le 25 mai :
 - M. Fabrice DEHOUX (CFDD) pour une présentation de l'avis commun du CFDD, du CCE et du CNT sur l'élaboration d'une vision interfédérale du "MaaS".

¹ Voir également en page 16.

Avis

Procédure d'adoption d'un décret



sur www.cesewallonie.be.

Le CESE Wallonie remet des avis, soit parce qu'il a été consulté par le Gouvernement ou l'un de ses Ministres, soit d'initiative. Ces avis peuvent porter sur un avant-projet de décret ou d'arrêté, ou sur tout autre document ayant une incidence sur la Wallonie. Ils peuvent être adressés au Gouvernement wallon, mais aussi à d'autres niveaux de pouvoir. Ils interviennent généralement entre la première et la deuxième lectures des projets de texte.

La demande d'avis parvient au CESE Wallonie. Le Secrétariat général la soumet au Bureau, qui la transmet ensuite à la Commission concernée. Après examen au sein de la Commission avec l'appui des Secrétaires de Commission, un projet d'avis est adopté par le Bureau, qui est ensuite ratifié par l'Assemblée générale. Pour des dossiers transversaux, des réunions conjointes de plusieurs instances sont organisées, de manière à rendre un avis global. Si, dans la plupart des cas, l'avis est unanime, il arrive que les positions des organisations soient divergentes. Dans ce cas, celles-ci sont mentionnées dans l'avis.

Une fois adopté, l'avis est envoyé au Gouvernement wallon (ou à toute autre instance ayant demandé l'avis du CESE Wallonie). Celui-ci décide de tenir compte ou non des remarques du Conseil dans la rédaction finale du projet de décret ou d'arrêté.

Un suivi des avis est assuré par les Secrétariats suite aux deuxième et troisième lectures des projets de texte.

Avis

35 avis ont été adoptés par le CESE Wallonie en 2022 dont 6 rendus d'initiative

Date	N°	Avis
24/01/2022	1485	Transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public
		Avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (1ère lecture)
		Avant-projet de décret relatif à l'information et à la relation citoyenne pour les matières réglées à l'article 138 de la Constitution (1ère lecture)
11/04/2022	1486	Avant-projet de décret sur les missions régionales pour l'emploi
09/05/2022	1487	Avant-projet de décret relatif à l'agrément et au subventionnement des structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (en abrégé SAACE)
09/05/2022	1488	Avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales
13/05/2022	1489	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon organisant l'octroi d'une aide aux entreprises en compensation des coûts des émissions indirectes entre 2021 et 2030
23/05/2022	1490	Plan wallon de sortie de la pauvreté 2022-2024 (avis d'initiative)
07/06/2022	1491	Pénuries de main-d'œuvre et difficultés de recrutement : Propositions à court terme des interlocuteurs sociaux wallons (avis d'initiative)
13/06/2022	1492	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon concernant l'emploi dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins
01/07/2022	1493	Avant-projet de décret et d'arrêté relatifs à la prévention des risques et à la gestion de crise en Région wallonne
01/07/2022	1494	Réforme des outils économiques et financiers wallons - Principes clés en vue de l'opérationnalisation
		Avant-projet de décret relatif aux sociétés régionales de développement économique et aux sociétés spécialisées – Première lecture
11/07/2022	1495	Précarité énergétique (avis d'initiative)
11/07/2022	1496	Avant-projet de décret relatif au subventionnement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance
01/09/2022	1497	Équipement des parcs d'activités économiques - Opérationnalisation de la mesure liée aux inondations de juillet 2021
		Avant-projet de décret modificatif du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques
		Résultats et validation de l'appel à projet de la mesure inondations
01/09/2022	1498	Avant-projet de décret modifiant le décret du 2 mai 2019 instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique
		Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 juillet 2019 portant exécution du décret du 2 mai 2019 instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique
01/09/2022	1499	Avant-projet de décret relatif à l'agrément et au financement des cellules de développement centre-ville
12/09/2022	1500	Troisième Stratégie wallonne de développement durable

Avis

Date	N°	Avis
12/09/2022	1501	Projet d'arrêté portant exécution du décret relatif à la formation de base au numérique
12/09/2022	1502	Avant-projet de décret modifiant la taxe de circulation et la taxe de mise en circulation automobile du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
12/09/2022	1503	Cadre légal relatif aux barrages-réservoirs (note d'orientation)
12/09/2022	1504	Plans de mobilité à l'échelon local (avis d'initiative)
23/09/2022	1505	La politique de la ville en Wallonie (avis d'initiative)
29/09/2022	1506	Crise énergétique - Propositions du CESE Wallonie
10/10/2022	1507	Projet d'arrêté portant exécution du décret relatif à l'agrément et au subventionnement des structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (en abrégé SAACE)
10/10/2022	1508	Projet d'arrêté portant exécution des articles 40 et 41 du décret du 20 février 2014 relatif au plan langues
07/11/2022	1509	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant modification des articles 7 et 43 de l'arrêté du 16 décembre 2021 portant exécution du décret du 10 juin 2021 relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi
07/11/2022	1510	Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 février 2022 relatif à l'octroi de certains avantages aux stagiaires qui reçoivent une formation professionnelle et modifiant l'arrêté du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socio-professionnelle
21/11/2022	1511	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à une indemnité mobilité pour les aides-ménagères titres-services occupées en Wallonie
25/11/2022	1512	Proposition de décret modifiant l'article 4 du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
05/12/2022	1513	Avant-projet de décret relatif au transport médico-sanitaire
05/12/2022	1514	Accord cadre tripartite intersectoriel du non-marchand - Initiatives d'habitations protégées et maisons de soins psychiatriques
19/12/2022	1515	Avant-projet de décret modifiant le décret du 20 février 2014 relatif à la formation alternée pour les demandeurs d'emploi
19/12/2022	1516	Avant-projet d'arrêté relatif à la convention de stage, à la convention de stage de pratique professionnelle, à l'agrément des entreprises, au stage découverte métiers et au stage d'observation obligatoire dans la formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises
19/12/2022	1517	Précarité énergétique – Volet économies d'énergie/rénovation du bâti (avis d'initiative)
19/12/2022	1518	Avant-projet de décret relatif aux programmes de médecine préventive et à la protection des données personnelles
19/12/2022	1519	Avant-projet de décret relatif à la santé mentale et ses services actifs en Wallonie

Pôles thématiques

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de 7 Pôles thématiques.

- Pôle Aménagement du territoire
- Pôle Energie
- Pôle Environnement
- Pôle Logement
- Pôle Mobilité
- Pôle Politique scientifique
- Pôle Ruralité

Les Pôles sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le secrétariat des Pôles est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptesrendus,... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux de secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2022).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2022 au sein des Pôles thématiques : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Pôle thématique rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé, et disponible sur le site du CESE Wallonie.

Enfin, les avis rendus par les Pôles sont également disponibles sur le site internet du CESE Wallonie.

Au cours de l'année 2022, la majorité des réunions ont eu lieu en visioconférence, certaines étant cependant organisées en présentiel.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Pôles, consultez la page du Pôle concerné sur www.cesewallonie.be

Pôle Aménagement du territoire

Le Pôle Aménagement du territoire est l'organe régional qui exerce une compétence consultative générale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

PrésidenceSamüel SAELENS

Vice-Présidence

Thibaut CEDER
Pierre-Hugues CHARLIER

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE Anne-Catherine KLINKENBERG Ingrid LUTTERI Cynthia RAGOEN

Assistante administrativeMireille BEGON

Réunions

En 2022, le Pôle Aménagement du territoire s'est réuni à 89 reprises dont :

- 45 réunions de la Section Aménagement régional (dont 44 par visioconférence)
- 14 réunions de la Section Aménagement opérationnel (dont 3 par visioconférence)

- 10 réunions du Bureau (toutes par visioconférence)
- 20 réunions de groupes de travail par visioconférence, dont 16 conjointes avec d'autres Pôles.

Avis

En 2022, le Pôle Aménagement du territoire a émis 116 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 60 avis relatifs à des demandes de permis soumises à études d'incidences sur l'environnement, dont 51 visent des projets éoliens;
- 39 avis sur des outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (révisions de plan de secteur, plans communaux d'aménagement, schéma d'orientation local, revitalisation urbaine, rénovation urbaine):
- 8 avis relatifs à des programmes communaux de développement rural;
- 2 avis d'initiative, conjointement avec d'autres instances du CESE Wallonie, sur :
 - la politique de la ville en Wallonie : pour une véritable politique intégrée des villes ;
 - l'usage des petites voiries en Wallonie : précisions et recommandations.
- 6 avis relatif à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir:
 - projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie réglementaire du Code du Développement territorial en ce qui concerne la tenue de l'audition des parties et de la délibération de la Commission d'avis sur les recours par vidéoconférence, des jetons de présence et du règlement d'ordre intérieur de la Commission;
 - actualisation du Schéma de développement du territoire (SDT) – Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales;
 - projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement territorial (CoDT) en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques :

- programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée, pour la période 2022-2027 (PARIS 2022-2027);
- projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant sur l'accompagnement et le soutien financier apportés aux opérations de développement urbain;
- avant-projet de décret modifiant le Code du développement territorial et abrogeant le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales

Auditions

Dans le cadre ses travaux, le Pôle auditionne systématiquement tous les porteurs des projets pour lesquels son avis est sollicité. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles (Environnement, Ruralité, Energie...).

Le 10 février 2022, les membres du Pôle ont été conviés par le Pôle Environnement à la présentation de M. Philippe DESTATTE, Président du Groupe d'experts 5G de Wallonie, sur le rapport de la phase 1. Cette séance d'information s'est déroulée en visioconférence.

Le 26 avril 2022, le Pôle a invité Mmes Raphaëlle HAROU et Coraline BERGER, chercheuses à la CPDT, à venir présenter les résultats de la recherche de la CPDT sur l'acceptabilité sociale des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Cette séance d'information s'est déroulée en visioconférence.

Le 10 octobre 2022, les membres des Pôles Aménagement du territoire, Energie et Environnement, ont entendu Maître Benjamin REULIAUX, représentant d'AGR - Association d'avocats, sur la Recommandation de la Commission européenne 2022/822 du 18/05/22 relative à l'accélération des procédures d'octroi de permis pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables et à la facilitation des accords d'achat d'électricité. Cette séance d'information s'est déroulée en visioconférence.

Pôle Aménagement du territoire

En savoir plus sur le

<u>Pôle Aménagement du territoire</u>

Autres travaux et réflexions

A l'occasion du séminaire organisé par la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC) le 1er décembre 2022 aux Moulins de Beez, l'avis d'initiative sur l'usage des petites voiries en Wallonie, à la rédaction duquel le Pôle Aménagement du territoire a collaboré, a été présenté à un large public (voir en page 77).

Un représentant de chaque instance consultative ayant participé aux travaux, dont le Pôle Aménagement du territoire, a présenté une thématique de l'avis et les recommandations qui l'accompagnent.

Renouvellement

En date du 26 novembre 2022, il a été procédé au renouvellement intégral du Pôle avec l'entrée en vigueur de l'arrêté du 9 novembre 2022 portant nomination du Président, des deux vice-Présidents ainsi que des membres effectifs et suppléants du Pôle Aménagement du territoire. Cet arrêté est paru au Moniteur belge le 21 novembre 2022.

Pôle Energie

Le Pôle Energie est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique énergétique à la demande du Gouvernement, à la demande de l'Administration régionale de l'énergie, à la demande de la CWaPE ou d'initiative.

PrésidenceMarianne DUQUESNE

Vice-Présidence

Secrétaires de Commission Philippe COMPAGNIE Fabienne DIDEBERG

Assistante administrative Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2022, le Pôle Energie s'est réuni à 11 reprises, à savoir le 14 et 25 janvier, le 1^{er} et le 21 février, le 29 avril, le 10 mai, le 29 juin, le 11 juillet, le 26 août, le 10 et le 19 octobre.

La réunion du 1^{er} février s'est tenue avec le Pôle Environnement. Celles du 29 avril et du 10 mai étaient communes avec le Pôle Logement et la Commission EFPI du CESE Wallonie. La réunion du 10 octobre était commune avec les Pôles Aménagement du territoire et Environnement.

Avis

En 2022, le Pôle Energie a remis 12 avis sur les dossiers suivants :

- la nouvelle méthode de calcul relative au nouveau régime d'octroi des certificats verts;
- la révision de la liste des projets soumis à étude d'incidences, des installations et activités classées ou des installations ou des activités présentant un risque pour le sol, en ce qui concerne les installations de cogénération par gazéification de biomasse;
- la suppression de l'audit pour les primes chauffage pour les sinistrés des inondations;
- l'instauration d'un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement;
- l'octroi d'une aide aux entreprises en compensation des coûts des émissions indirectes entre 2021 et 2030
- la réforme UREBA ;
- les compteurs communicants ;
- les communautés d'énergie et le partage d'énergie ;
- les obligations de service public dans le marché de l'électricité et du gaz et commission locale pour l'énergie;
- la révision du facteur Rho sur base semestrielle ;
- une proposition de décret portant diverses dispositions en matière d'énergie;
- l'harmonisation des primes énergie et logement.

Auditions

L'ensemble des projets soumis à consultation ont fait l'objet d'une présentation par les collaborateurs du Ministre Philippe HENRY ou des Ministres chargés du dossier :

- Le 14 ianvier :
 - Mme Carol PISULA (coordinatrice de la cellule énergie du Ministre Philippe HENRY) pour la présentation des principaux dossiers en matière de politique énergétique régionale.

En savoir plus sur le <u>Pôle Energie</u>

■ Le 29 avril :

 Mme Tara Mc CARTHY (Greenwin), M. Thomas DAWANCE (CSTC) et M. Nicolas SPIES (Embuild) pour présenter le projet RENO+.

Le 10 mai :

 M. Philippe DEDOBBELEER (Belfius) pour les projets de "smart building et renovation solutions" développés chez Belfius.

Le 10 octobre :

Maître Benjamin REULIAUX (AGRa) sur la Recommandation de la Commission européenne 2022/822 du 18/05/22 relative à l'accélération des procédures d'octroi de permis pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables et à la facilitation des accords d'achat d'électricité. Cette audition s'est faite devant les Pôles Aménagement du territoire, Environnement et Energie.

Le 19 octobre :

 M. François DESQUESNES Député wallon, membre de la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité du Parlement wallon et Mme Camille MAITREJEAN, Collaboratrice pour le groupe Les Engagés au Parlement wallon, pour présenter la proposition de décret portant diverses dispositions en matière d'énergie.

Pôle Environnement

Le Pôle Environnement est un organe consultatif chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.

Présidence

Agathe DEFOURNY

Première Vice-Présidence

Bernard DECOCK Caroline DECOSTER

Vice-Présidence

Stéphane ORLOFFE Ann NACHTERGAELE Svivie VERTONGEN

Secrétaires de Commission

Sébastien COOLS Gérard FABRINETTI Anne-Catherine KLINKENBERG Séphanie LANGE Ingrid LUTTERI Cynthia RAGOEN Frédéric ROUXHET

Assistantes administratives

Tonia BOUNAMEAU Nabila TOUATI

Réunions

En 2022, le Pôle a organisé 143 réunions et a participé à 23 réunions externes.

Les réunions internes se répartissent comme suit :

- 16 réunions de l'Assemblée générale ;
- 45 réunions de l'Assemblée Evaluation des incidences sur l'environnement :
- 5 réunions de l'Assemblée Politique générale ;
- 20 réunions de l'Assemblée Eau :
- 7 réunions de l'Assemblée Déchets :
- 1 réunion d'Assemblées conjointes ;
- 11 réunions du Bureau ;
- 38 réunions relatives à la préparation des avis portant sur les demandes de permis et des dossiers d'aménagement du territoire soumis à évaluation environnementale.

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle invite de manière quasi systématique les porteurs de projets et les auteurs des documents d'évaluation des incidences sur l'environnement pour lesquels son avis est sollicité.

Avis

Le Pôle a remis 143 avis :

- 113 avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement;
- 30 avis relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols, transversales et autres.

Avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement

Les 113 avis relatifs à l'évaluation des incidences sont répartis entre les 3 grandes catégories qui suivent.

- 64 avis sur des projets soumis à étude d'incidences :
- 13 projets liés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux activités commerciales et de loisirs;
- 5 infrastructures :
- 17 projets en matière d'énergie ;
- 10 projets industriels ;
- 4 projets en matière de gestion des déchets ;
- 1 projet agricole ;
- 3 projets avec des plans modificatifs :
- 11 projets en procédure de recours.
- 39 avis sur des documents d'aménagement :
 - 22 révisions de plans de secteur :
 - 2 schémas de développement communal ;
 - 7 schémas d'orientation locaux ;
 - 4 plans communaux d'aménagement ;
 - 4 sites à réaménager.
- 10 avis sur des plans et programmes infra-régionaux :
 - 5 plans d'aménagement forestier :
 - 3 parcs naturels :
 - 2 autres dossiers.

Avis relatifs à la politique de l'eau

- Projet de 3^{ème} programme wallon de réduction des pesticides 2023-2027.
- Projet de 4^{ème} programme de gestion durable de l'azote en agriculture 2023-2027.
- Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée 2022-2027.
- Projet de programme wallon pour le secteur commercial de la pêche 2021-2027.

Pôle Environnement

En savoir plus sur le <u>Pôle Environnement</u>

- Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et le projet d'arrêté modifiant divers textes en ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.
- Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales des projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée 2022-2027.
- Projet de modification de 34 plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique.
- 4 projets d'arrêté de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable.

Avis relatifs à la politique des déchets

- Avant-projet de décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique - deuxième lecture.
- Proposition de décret modifiant les articles 2, 6 et 24 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets afin de généraliser un système de consigne en Wallonie.
- Proiets d'arrêté :
 - modifiant l'AGW du 27/02/2003 relatif aux installations de réception portuaires pour les déchets des navires et les résidus de cargaison;
 - favorisant la hiérarchie des déchets et modifiant diverses dispositions relatives à la gestion des déchets.
- Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales du projet de plan que constituent les trois projets d'arrêtés déterminant les conditions sectorielles 1) des installations de regroupement ou de tri de déchets métalliques, 2) des centres de démantèlement, de dépollution de véhicules hors d'usage et

de récupération de pièces de véhicules hors d'usage, 3) des centres de destruction de véhicules hors d'usage et de prétraitement des métaux ferreux et non ferreux.

Avis relatifs à d'autres politiques

- Projet de 3^{ème} stratégie wallonne de développement durable.
- Projet de plan stratégique pour la politique agricole commune 2023-2027
- Avant-projets de décrets :
 - modifiant le décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoquées par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires; modifiant le Code du développement territorial et abrogeant le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales.
- Projets d'arrêté :
 - modifiant l'arrêté du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences, des installations et activités classées ou des installations ou des activités présentant un risque pour le sol, en ce qui concerne les installations de cogénération par gazéification de biomasse - première lecture:
 - modifiant le Code du développement territorial en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques;
 - relatif à l'obligation de notification périodique de données environnementales et modifiant l'arrêté du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement;
 - exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

- Projets de contenu du rapport sur les incidences environnementales :
 - du projet de plan stratégique pour la politique agricole commune 2023-2027;
 - du projet de révision du schéma de développement territorial:
 - du projet de stratégie biodiversité 360°.

Avis d'initiative avec d'autres organes consultatifs

- La politique de la ville en Wallonie.
- L'usage des petites voiries en Wallonie : précisions et recommandations.

Soutien d'un avis du CESE Wallonie

Transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public - Avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (première lecture).

Renouvellement

Renouvelé en août, le Pôle Environnement a été officiellement installé lors d'une séance organisée le 19 octobre 2022. La grande majorité des membres étaient présents pour cette séance, lors de laquelle sont intervenus le représentant de la Ministre wallonne de l'Environnement, la nouvelle Présidente du Pôle ainsi que les Vice-Président.e.s des Assemblées thématiques.

Pôle Logement

Le Pôle Logement est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de logement à la demande du Gouvernement wallon ou du Parlement wallon ou d'initiative.

Présidence Chantal BERTOUILLE

Vice-Présidence Omer LALOUX

Secrétaires de Commission Rudi CLAUDOT Gérard FABRINETTI

Assistante administrativeNabila TOUATI

Réunions

Le Pôle Logement s'est réuni en présentiel, en semiprésentiel ou en visioconférence à 12 reprises à savoir les 17 janvier, 22 février, 15 mars, 26 avril, 17 mai, 22 juin, 6 septembre, 13 septembre, 11 octobre, 7 novembre, 22 novembre et 9 décembre 2022.

Avis

Le Pôle Logement a rendu des avis sur les dossiers suivants :

- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement (octroi d'une prime pour le remplacement d'un système de chauffage sans l'obligation de réaliser préalablement un audit énergétique à destination des ménages impactés par les inondations des 14 et 15 juillet 2021 – régime temporaire);
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement (retrait temporaire de la condition de l'audit énergétique pour accéder aux primes chauffage et eau chaude en réponse à la crise des prix de l'énergie – régime temporaire);
- le projet d'arrêté relatif à l'octroi d'une allocation de loyer et d'un complément énergie à certains candidats à l'attribution d'un logement d'utilité publique donné en location par une société de logement de service public en application de l'article 94, §1er du Code wallon de l'habitation durable;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2013 relatif aux organismes de logement à finalité sociale;
- le projet de décret modifiant le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation :
- le projet de décret visant à lutter contre la discrimination dans l'accès au logement;

le projet d'arrêté modificatif de l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2022 instaurant un régime d'aides accordées pour la réalisation d'investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement.

Le Pôle Logement a également rendu ou participé à l'élaboration de trois avis d'initiative portant sur :

- la problématique des logements inoccupés ;
- la politique de la ville en Wallonie conjointement, avec les Pôles Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Mobilité et Ruralité, l'Observatoire du commerce, le Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes et la Commission royale des monuments, sites et fouilles ;
- l'usage des petites voiries en Wallonie conjointement avec les Pôles Aménagement du territoire, Environnement, Mobilité et Ruralité, la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières et la Commission royale des monuments, sites et fouilles.

Auditions

Afin de présenter les projets soumis à consultation, les auditions suivantes ont été organisées en visioconférence :

- le 6 septembre :
 - Présentation du projet d'arrêté relatif à l'octroi d'une allocation de loyer et d'un complément énergie à certains candidats à l'attribution d'un logement d'utilité publique donné en location par une société de logement de service public en application de l'article 94, §1er du Code wallon de l'habitation durable et du projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2013 relatif aux organismes de logement à finalité sociale par Mme Delphine HERNALSTEEN et

Pôle Logement

M. Abdelhakim BOUZBIB, Conseillers à la Cellule Logement au Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON.

■ le 7 novembre :

 Présentation du projet de décret visant à lutter contre la discrimination dans l'accès au logement par Mmes Charlotte BERNARD et Delphine HER-NALSTEEN, Conseillères à la Cellule Logement au Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON.

Le Pôle a également entendu 16 personnes dans le cadre de 11 auditions afin d'enrichir sa réflexion et de mieux appréhender la problématique du logement :

le 22 février :

 "La production de logements à l'échelle régionale. Tendances et perspectives" par M. Vincent BOTTIEAU et M. Martin GRANDJEAN du CREAT-UCI ouvain

le 15 mars :

- "Les logements inoccupés comme ressource potentielle en Wallonie: les freins de leur identification et de remise en état" par Mme Mathilde FLAS, Ingénieur civil architecte;
- "Le logement vacant en Wallonie: Comment lutter contre ce phénomène?" par Mme Sarah TANKOANO, Géographe.

■ le 26 avril :

 "Les agences immobilières sociales en Wallonie : un outil performant pour les locataires" par Mme Véronique DE MESMAEKER, Coordinatrice de l'UWAIS.

■ Le 17 mai ·

 "Les outils de lutte contre les logements inoccupés prévus par le Code wallon de l'habitation durable" par Mme Virginie SANA, Conseillère juridique à l'UVCW;

"Les aides aux propriétaires solidaires" par Mme Fabienne CHARLIER, Directrice-adjointe au FLFNW:

"L'engagement logement et la mobilisation des logements inoccupés à Namur" par Mme Catherine THIBAUT, Assistante de Direction de l'AlS Gestion Logement Namur, Mmes Nancy MARCHAND et Anna RODRIGUEZ VERDASCO, respectivement Cheffe et Cheffe adjointe Juriste au Service communal du logement de la Ville de Namur.

Le 21 juin :

- "L'action en cessation contre les logements inoccupés de la Ville de Huy" par Mme Sophie LE-GROS, Conseillère logement à la Ville de Huy;
- "L'action de la Région de Bruxelles-Capitale dans la lutte contre les logements inoccupés" par M. Fabian CHAMPIGNY, Attaché-coordinateur de la Cellule des logements inoccupés du Service public régional de Bruxelles-Capitale;
- "La politique du logement à Tournai logements inoccupés et maison de l'habitat" par Mme Coralie LADAVID, Première Echevine en charge du logement et Mmes Yasmina THIRY et Sarah DUPUIS, respectivement Coordinatrice de la Maison de l'habitat et Chef de bureau du Service Logement de la Ville de Tournai

Le 9 décembre :

 "Présentation du rapport sur la prise en charge de l'allongement de l'espérance de vie et des formes d'accueil et d'hébergement des aînés" par M. Stéphane ADAM, Professeur et responsable de l'Unité de Psychologie de la Sénescence à l'ULiège.

En savoir plus sur le <u>Pôle Logement</u>

Autres travaux et réflexions

Le Pôle Logement a adopté :

- un bilan à mi-parcours au départ du mémorandum de l'action du Gouvernement wallon, précisant ce qui a été réalisé, ce qui est en cours de réalisation et ce qui est toujours en attente de concrétisation;
- un document relatif aux dossiers prioritaires à adresser au Gouvernement wallon pour la fin de la législature.

Il a également examiné les dossiers suivants dans le cadre d'une consultation commune de plusieurs instances du CESE Wallonie :

- le projet de décret portant création d'une UAP de type 1 "Fonds Bas-carbone et résilience" et le projet d'arrêté du Gouvernement wallon venant exécuter ce décret;
- les avant-projets de décret et les projets d'arrêté du Gouvernement wallon adaptant certaines dispositions régionales au nouveau Code des sociétés et des associations.

Enfin, il a également participé :

- aux deux Groupes de travail "Politique de la ville" et "Petites voiries" en vue de la rédaction d'avis d'initiative;
- au séminaire relatif aux petites voiries organisé par la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières.

Pôle Mobilité

Le Pôle Mobilité est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de mobilité à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence
/
Vice-Présidence
/
Secrétaires de Commission
Philippe COMPAGNIE
Charlotte TILMAN

Assistante administrative
Yasmine HIJAZI

Réunion

En 2022, le Pôle s'est réuni à 3 reprises en visioconférence, à savoir les 20 janvier, 17 février et 24 juin.

Par ailleurs, le Pôle a participé :

- à une assemblée "Déchets" du Pôle Environnement organisée en date du 21 janvier ;
- au Groupe de travail "Petites voiries" initié par la CRAEC et qui s'est réuni à 4 reprises : les 5 mai, 2 juin, 23 juin et 25 août. Ce Groupe de travail a abouti à l'adoption d'un avis d'initiative conjoint avec d'autres instances (CRAEC, Pôle Ruralité, Pôle Aménagement

- du territoire, Pôle Environnement, Pôle Logement, Pôle Mobilité, CRMSF) qui a été présenté lors d'un séminaire organisé le 1er décembre ("Quel(s) usage(s) pour les petites voiries ?"). Les représentants du Pôle Mobilité au Groupe de travail y ont présenté une recommandation ;
- au Groupe de travail "Politique de la Ville", intié par le CESE Wallonie et organisé par le Pôle Aménagement du Territoire, qui s'est réuni en date des 24 mars, 5 mai, 9 juin et 8 septembre 2022.

Avis

En 2022, le Pôle a rendu 14 avis sur les dossiers suivants :

- L'avant-projet de décret concernant l'interopérabilité des systèmes de télépéage routier.
- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 février 2003 relatif aux installations de réception portuaires pour les déchets des navires et les résidus de cargaison.
- L'harmonisation en matière de transport (avis d'initiative).
- Les projets d'arrêtés adoptant les courbes rectifiées des Plans de Développement à Long Terme (PDLT) des aéroports wallons
- Les projets d'arrêtés adoptant les nouvelles courbes des Plans d'Exposition au Bruit (PEB) des aéroports wallons
- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'accompagnement des véhicules exceptionnels.
- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'obtention et à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure et modifiant et abrogeant diverses dispositions en cette matière.
- L'avant-projet de décret modifiant le décret du 1er avril 2004 relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales et le décret du 4 avril 2019 visant à généraliser les aménagements cyclables de qualité en Wallonie et à renforcer la sécurité des cyclistes.

En savoir plus sur le <u>Pôle Mobilité</u>

- L'avant-projet de décret relatif à l'accessibilité applicable aux services de transport par voie de navigation intérieure et par autobus.
- Le projet d'arrêté relatif au contrôle routier et en entreprise des infractions en matière de transport par route de marchandises dangereuses à l'exception des matières explosibles et radioactives.
- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les prix maximums pour le transport par taxis et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 mars 2014 fixant les prix maxima pour le transport par taxis.
- Le projet d'arrêté déterminant la procédure d'autorisation d'expérimentations et de projets pilotes employant des systèmes innovants en navigation intérieure prévue à l'article 17 de la loi du 5 juin 1972 sur la sécurité des bâtiments de navigation.
- Le projet d'arrêté portant exécution du décret du 8 juillet 2021 relatif au cyclopartage en flotte libre et modifiant les articles 4 et 12 du décret du 1er avril 2004 relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales.
- Le projet d'arrêté relatif à la circulation routière des véhicules exceptionnels et fixant les modalités et conditions de délivrance d'autorisation pour le transport exceptionnel.

Auditions

En 2022, le Pôle a entendu les experts suivants :

- Le 20 janvier :
 - Mme Audrey MATHIEU, du Cabinet du Ministre de la Mobilité, afin de présenter les grands projets liés à la Stratégie régionale de Mobilité, au Plan de relance et au PMIPT 2020-2026.
- Le 24 juin :
 - Mme Noélie DETIENNE et M. Joachim ROMAIN, représentant également le Cabinet du Ministre Philippe HENRY, ont présenté l'avant-projet de décret modifiant les décrets du 1er avril 2004 et du 4 avril 2019 relativement à la politique cyclable.

Pôle Politique scientifique

Le Pôle Politique scientifique est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique scientifique, de recherche et d'innovation à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidence

Jean-François DELAIGLE

Secrétaires de Commission

Fabienne DIDEBERG Sylviane NIVELLE

Assistante administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

Le Pôle Politique scientifique a tenu 5 réunions en Assemblée : les 18 février, 17 juin, 21 octobre, 2 décembre et 16 décembre.

Le Bureau du Pôle a tenu 4 réunions : 21 janvier, 20 mai, 9 septembre et 18 novembre.

Le Groupe de travail consacré à la rédaction du "Focus du rapport d'évaluation" s'est réuni 2 fois : 30 mars et 9 mai.

Le Groupe de travail chargé de préparer les recommandations du rapport d'évaluation s'est réuni à 2 reprises, les 3 et 17 octobre.

Avis

Le Pôle a rendu un avis sur le rapport d'activité 2021 de l'IWEPS

Auditions

En 2022, le Pôle a entendu les experts suivants :

- Le 18 février :
 - M. Philippe LARRUE, Analyste à la Direction de la Science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE pour le rapport relatif à "La conception et l'implémentation des politiques d'innovation orientées mission".
- Le 17 juin :
 - M. Vincent LEPAGE et Mme Florence HENNART du SPW-EER sur les "Initiatives d'Innovation Stratégiques mises en place dans le cadre de la Stratégie de Spécialisation Intelligente 2021-2027 pour la Wallonie".
- Le 21 octobre :
 - M. Jean-Luc GUYOT, Directeur scientifique à la direction "anticipation des phénomènes socioéconomiques" de l'IWEPS, pour une présentation du Rapport d'activité 2021 de l'IWEPS.
- Le 16 décembre :
 - Mme Christelle VAN WESEMBEECK, Inspectrice Générale a.i., au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Département des Politiques européennes et des Accords internationaux sur le projet d'arrêté du Gouvernement relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

En savoir plus sur le Pôle Politique scientifique

Rapport d'évaluation de la Politique scientifique



L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'une des missions du Pôle Politique scientifique.

Pour la neuvième

édition du rapport, une formule entièrement renouvelée, tant sur le fond et la structure que sur la forme, est proposée. La publication dresse les principaux constats en matière de politique scientifique sur base de 20 indicateurs et identifie les forces et les faiblesses du système wallon de RDI.

Sur base des constats et analyses, le Pôle formule huit recommandations en faveur de la politique de RDI en Wallonie. Des pistes d'actions concrètes sont émises, notamment pour faire face à la crise actuelle, développer une vision stratégique, intensifier la valorisation de la recherche, favoriser les STEM, renforcer l'engagement dans les programmes européens ainsi que les liens avec l'administration

Le rapport d'évaluation 2022 met également l'accent sur l'un des cinq domaines d'innovation stratégiques définis dans la stratégie de spécialisation intelligente de la Wallonie. Le focus est ainsi consacré aux innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs.

Le 2 décembre, le rapport d'évaluation a été présenté à Mme Caroline LOUON, Cheffe de Cabinet adjointe du Ministre Willy BORSUS.

Le rapport est disponible sur www.cesewallonie.be (publications).

Pôle Ruralité

Le Pôle Ruralité est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis relatifs à la ruralité en général, mais également, par le biais de ses Sections thématiques, des avis techniques en matière d'agriculture, agro-alimentaire et alimentation, de chasse, de forêt et filière bois, de nature et de pêche.

Présidence

Philippe BLEROT - Section "Nature"
Bernard DECOCK - Section "Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation"
Benoît PETIT - Section "Chasse"
Frédéric PETIT - Section "Forêt et Filière bois"
Thierry THIELTGEN - Section "Pêche"

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT Pierre-Jacques HEINE Alain MAIRESSE Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2022, le Pôle Ruralité s'est réuni en présentiel et en visioconférence à 36 reprises, selon la répartition suivante :

- 11 réunions de l'assemblée décisionnelle Nature :
- 2 réunions de l'assemblée décisionnelle Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation;
- 1 réunion de l'assemblée décisionnelle Chasse :
- 1 réunion de l'assemblée décisionnelle Pêche :
- 1 réunion commune des assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Chasse, Forêt et Filière bois et Nature :
- 1 réunions de groupe de travail regroupant les 5 sections du Pôle ;
- 15 réunions de groupe de travail regroupant une ou plusieurs sections du Pôle et organisées conjointement avec d'autres Pôles ou instances (Pôle Aménagement du territoire, Pôle Environnement, Comité de Contrôle de l'Eau);
- 4 réunions de groupe de travail au sein de la Section Nature (1 relatif aux dérogations "corvidés" et 3 sur le canevas-type de règlement communal basé sur l'article 58 quinquies de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973).

En raison de leur nature ou du caractère d'urgence, certains dossiers ont fait l'objet d'un traitement via consultation électronique. En 2022, le Pôle a mené 23 consultations électroniques, selon la répartition suivante :

- 2 consultations électroniques de l'assemblée décisionnelle Chasse;
- 21 consultations électroniques de l'assemblée décisionnelle Nature.

Avis

En 2022, le Pôle a émis 403 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 3 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Agriculture. Agro-alimentaire et Alimentation. sur :
 - le projet de Programme wallon de réduction des pesticides 2023-2027 (PWRP III), conjointement avec le Pôle Environnement;
 - le rapport sur l'état de l'agriculture wallonne (EAW) 2020;
 - la révision du programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA4), conjointement avec le Pôle Environnement.
- 3 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Chasse, sur :
 - l'avant-projet de décret modifiant la loi du 28 février 1882 sur la chasse et l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon déterminant la hauteur des clôtures visées par l'article 2ter, alinéa 2, de la loi du 28 février 1882 sur la chasse ainsi que leurs modalités d'installation;
 - un projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mai 2020 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025 en vue de prolonger la chasse à l'espèce sanglier lors de l'année cynégétique 2022-2023 :
 - un projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mai 2020 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025 en vue de prolonger la chasse aux petits cerfs, aux cerfs non-boisés et aux sangliers, lors de l'année cynégétique 2022-2023.

Pôle Ruralité

- 392 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Nature :
 - 348 avis portaient sur des dossiers visant à déroger aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales pour différentes raisons, dont 311 avis relatifs à des mises à mort de corvidés, essentiellement pour prévenir des dommages aux cultures ou pour protéger la petite faune des plaines;
 - 32 avis portaient sur des dossiers de mise sous statut de protection de sites (création, extension ou renouvellement d'agrément);
 - 28 réserves naturelles agréées ;
 - 4 réserves naturelles domaniales.
 - 3 avis portaient sur des subventions à accorder aux associations agréées pour des achats de terrains destinés à être érigés en réserves naturelles agréées;
 - 7 avis portaient sur des propositions de règlements communaux complémentaires en matière de protection de la nature (article 58 quinquies de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973);
 - 2 avis concernaient des demandes relatives à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale :
 - un projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement territorial (CoDT) en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques;
 - un projet d'arrêté établissant les conditions d'agrément et de subventionnement des centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES).
- 3 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Pêche, sur :
 - le projet d'AGW autorisant l'utilisation d'une seule bourriche pendant le championnat du monde de pêche des clubs organisé le long du nouveau

- canal Charleroi-Bruxelles entre le pont de Marcheles-Ecaussines à Feluy et le bassin de virement de Pied'Eau à Ronquières du 18 juillet au 24 juillet 2022 inclus ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon (AGW) modifiant les AGW du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche et du 30 mars 2017 déterminant les conditions à respecter pour l'organisation de concours de pêche;
- les programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS), conjointement avec les Pôles Aménagement du territoire et Environnement ainsi que le Comité de Contrôle de l'Eau.
- 2 avis ont été remis conjointement à plusieurs structures du Pôle Ruralité, à savoir :
 - les assemblées décisionnelles Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation, Chasse, Forêt et Filière bois, Nature et Pêche ont remis un avis conjoint sur le projet d'arrêté exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes :
 - les assemblées décisionnelles Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation, Chasse, Forêt et Filière bois et Nature ont remis un avis conjoint sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine.

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle Ruralité a reçu des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles (Aménagement du territoire, Environnement, ...).

En 2022, les membres du Pôle ont notamment entendu :

- M. Jérémy SIMAR (DEMNA) sur les états de conservation des espèces pie bavarde et corneille noire et M. Manuel de TILLESSE (DEMNA) sur l'impact de ces espèces sur le milieu naturel et plus particulièrement sur la petite faune sauvage.
- Mme Julie BELLIERE (DNF DNEV) sur une analyse juridique relative à la problématique du subventionnement de l'achat de terrains à ériger en RNA au regard du régime des aides d'état.
- M. Damien SEVRIN (asbl NATAGORA) sur des demandes d'avis concernant des agréments (créations) de réserves naturelles.
- Mme Sandrine LIEGEOIS (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) sur le projet d'arrêté établissant les conditions d'agrément et de subventionnement des centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES).
- Mme Catherine BARVAUX (Cheffe du Cantonnement d'Aywaille) sur l'ampleur des dégâts occasionnés par le grand gibier sur la commune de Stoumont.
- M. Xavier ROLLIN (Directeur DNEV) sur le bilan des dérogations aux mesures de protection des espèces animales et végétales traitées en 2021 par l'administration sur la base des organigrammes décisionnels préalablement approuvés par le Pôle Ruralité. Section Nature.
- Mme Mélissa DEPREZ (SPW), M. Denis GODEAUX (SPW) et M. Pierre-Yves ANCION (STRATEC) sur le projet de Programme wallon de réduction des pesticides 2023-2027 (PWRP III) et son Rapport sur les incidences environnementales (RIE).

Pôle Ruralité

En savoir plus sur le <u>Pôle Ruralité</u>

- Mme Ann-Gaëlle FRANCK (SPW ARNE-Direction de l'analyse économique agricole) sur le Rapport sur l'état de l'agriculture wallonne (EAW 2020).
- M. Sami BEN MENA (SPW) et Mme Julie SIMON (STRATEC) sur le projet de Programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA) et son Rapport sur les incidences environnementales (RIE).
- M. Frédéric DUMONCEAU (SPW Direction de la Chasse et de la Pêche) sur le projet d'AGW autorisant l'utilisation d'une seule bourriche pendant le championnat du monde de pêche des clubs organisé le long du nouveau canal Charleroi-Bruxelles entre le pont de Marche-les-Ecaussines à Feluy et le bassin de virement de Pied'Eau à Ronquières du 18 juillet au 24 juillet 2022 inclus.
- M. Olivier COLLETTE (Maison wallonne de la Pêche) sur le projet d'AGW modifiant les AGW du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche et du 30 mars 2017 déterminant les conditions à respecter pour l'organisation de concours de pêche.
- Mme Lise GOETGHEBUER (Bureau STRATEC) et MM. Olivier DESTEUCQ, Albéric DE COSTER et Benjamin ENGLEBERT (SPW-ARNE) sur les programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS) pour la période 2022-2027.
- M. William ORTMANS (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER), Mme Alice NAVEAU (DNF), M. Jean-Philippe BIZOUX (DNF) et M. Etienne BRANQUART (DEMNA) sur le projet d'arrêté exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

 M. Michel VILLERS (DNF – Direction de la chasse et de la Pêche) sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine.

Autres travaux et réflexions

À la suite de recours au Conseil d'État introduits par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux en vue de contester des autorisations de destruction de corneilles noires et de pies bavardes délivrées par l'administration, le Pôle Ruralité Section Nature a été du jour au lendemain consulté sur chacun de ces très nombreux dossiers. L'assemblée décisionnelle Nature s'est dès lors penchée sur la procédure de dérogation aux mesures de protection des corvidés (corneille noire, pie bavarde, corbeau freux et choucas des Tours) émanant des agriculteurs, chasseurs ou Conseils cynégétiques en vue de prévenir des dommages aux cultures et/ou protéger la petite faune des plaines. Cette réflexion visant à simplifier la procédure a donné lieu à un courrier transmis à la Ministre Céline TELLIER.

Le Pôle Ruralité a également travaillé à la remise d'un avis d'initiative sur les petites voiries initié par la CRAEC (Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières) et conjoint à plusieurs instances (Pôle Aménagement du territoire, Pôle Mobilité...). L'avis commun a été présenté lors d'un séminaire organisé le 1er décembre aux Moulins de Beez et intitulé "Quel(s) usage(s) pour les petites voiries en Wallonie ?".

Conseils consultatifs

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de plusieurs Conseils consultatifs.

- Comité de Contrôle de l'Eau
- Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)
- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)
- Conseil du Tourisme
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Observatoire du Commerce

Les Conseils consultatifs sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le secrétariat des Conseils consultatifs est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptesrendus,... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2022).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2022 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Les avis publics sont également disponibles sur www.cesewallonie.be

Au cours de l'année 2022, la majorité des réunions ont eu lieu en visioconférence, certaines étant cependant organisées en présentiel.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Conseils consultatifs, consultez la page du Conseil concerné sur www.cesewallonie.be

Comité de Contrôle de l'Eau

Le Comité de Contrôle de l'Eau (CCEau) est l'organe d'avis sur la régulation régionale du prix de l'eau. Il contribue à la mise en place de la politique du coûtvérité de l'eau et à l'harmonisation des tarifs. Il a pour mission de veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau en région wallonne.

Il réalise, d'initiative ou sur demande du Ministre ou de la SPGE, des études, rend des avis et formule des recommandations relatives à la politique des prix de l'eau.

Il assure l'application par les opérateurs du cycle anthropique de l'eau, de la structure tarifaire conformément au plan comptable et des conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie. Toute modification du prix de l'eau doit être obligatoirement soumise pour avis au Comité de Contrôle de l'Eau préalablement à toute autre formalité.

Présidence

Thibaut GEORGIN

Vice-Présidence

Reiner LANGER

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX Séverine UHODA

Assistantes administratives

Chiran FREROTTE
Coralie RIGO

Réunions

Au cours de l'année 2022, les membres du Comité de Contrôle de l'Eau se sont réunis à 11 reprises : les 24 janvier, 21 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 20 juin, 11 juillet, 29 août, 19 septembre, 17 octobre et 28 novembre. L'ensemble des réunions se sont tenues en visioconférence. Le Comité a également participé à des réunions conjointes en date des 22 juin, 6 octobre, 20 octobre, 30 novembre et 21 décembre avec la section Eau du Pôle Environnement ainsi que les Pôles Aménagement du territoire et Ruralité.

Les études et travaux en cours au niveau wallon ont fait l'objet d'un suivi au sein des réunions du Comité par le secrétariat qui le représentait.

Avis

Le Comité, après analyse par le secrétariat des données rentrées, remet un avis sur les demandes de modification tarifaire et la trajectoire à 5 ans introduite par les distributeurs.

Toute demande de modification tarifaire doit préalablement passer pour avis devant le Comité qui doit remettre celui-ci dans les 30 jours à compter de la date de rentrée du dossier complet par le distributeur. L'avis porte sur la dimension économique, à savoir le coût-vérité de distribution, mais également sur les dimensions sociale et environnementale (respect des obligations légales émanant du Code de l'Eau) ainsi que sur la performance et la qualité du service.

Depuis le transfert de la compétence du fédéral vers le régional en matière de fixation du prix de l'eau, le Comité remet son avis au Ministre de l'Environnement ainsi qu'au Ministre de l'Economie régionaux.

Le Secrétariat du Comité est chargé de veiller à ce que les 48 distributeurs et les 4 producteurs d'eau en Wallonie lui transmettent les documents annuels imposés par le Code de l'Eau à savoir : la carte de visite – la facture de régularisation - les données légales nécessaires aux indicateurs - le plan comptable uniformisé de l'eau. Un rapport sur la situation des distributeurs et l'évolution du prix de l'eau est élaboré.

Le Secrétariat du Comité travaille en collaboration avec le SPW ARNE et le SPW EER dans l'objectif d'assurer une cohérence intrarégionale en matière de régulation du prix de l'eau.

Le secrétariat du Comité travaille également sur des balises avec les autres acteurs de l'eau, le Cabinet du Ministre de l'Economie et le SPW EER, pour ce qui concerne la notion de régulation. Le Comité se base actuellement sur les indicateurs de performances relevant de caractères environnementaux, légaux, de gestion et prix, et comptables. Ces différents éléments sont indissociables dans la remise d'un avis cohérent

Avis relatifs à la politique de l'eau du Gouvernement wallon

- Respect des obligations légales en matière de transmission des données au Comité de Contrôle de l'Eau par les distributeurs et les producteurs d'eau.
- Avis sur le rapport annuel 2021 du Fonds social de l'eau en région wallonne.
- Avis sur les Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.).
- Avis d'initiative sur les compteurs communicants.

Dans le prolongement de l'avis rendu sur la précarité hydrique en 2021, le Comité de contrôle de l'Eau a mené une

Comité de Contrôle de l'Eau

réflexion sur les compteurs communicants, afin de comprendre les enjeux et les opportunités liés à cette innovation pour le secteur de l'eau. Au terme de plusieurs auditions d'opérateurs et d'un benchmarking, le Comité de Contrôle de l'Eau a rendu un avis d'initiative sur ce suiet.

Auditions

Le Comité a bénéficié, dans le cadre de ses travaux, de l'expertise de plusieurs acteurs ou décideurs de la politique de l'eau. Ces derniers lui ont présenté des exposés se rapportant aux dossiers sur lesquels son avis était sollicité ou à d'autres thématiques à propos desquelles il souhaitait réunir de l'information en vue d'alimenter ses travaux futurs. Ces présentations ont été suivies de séances de questions/réponses au cours desquelles le Comité a pu approfondir divers aspects des questions abordées.

Les auditions de 2022 ont principalement porté sur les compteurs communicants, dans le cadre de la préparation de l'avis d'initiative.

- Le 24 janvier: M. Bernard MICHAUX, Directeur Production et membre du Conseil de Direction à la CILE et Mme Ingrid GABRIEL, membre du Conseil de direction de la CILE ont présenté les procédures déjà mises en place. Le même jour, un état des lieux a été exposé par les distributeurs d'eau membres du Comité, MM. Emmanuel GAZIAUX (InBW), Alexandre WILEMME (Inasep) et Thierry JEHASSE (SWDE). Un complément d'information a été recu de la SWDE en juin.
- Le 21 février : audition de M. Didier LEGLISE Directeur à l'AIEM (Association intercommunale des eaux de la Molignée), ainsi que des représentants du Water regulator-VMM, Mmes Kathleen VAN DE MOORTEL, Ellen WAILLY, Nathalie DEWOLF et Marnix VAN SEVENCOTEN afin de connaître le déroulement en la matière en région flamande.

 Le 28 mars : le Comité a reçu la note de Mme Christine MAHY (Réseau Wallon de la Lutte contre la Pauvreté).

Autres travaux et réflexions

Etude concernant la mise à jour de l'outil plan comptable et sa vision prospective

Pour rappel, les rencontres bilatérales entamées en 2020 dès l'installation du Comité renouvelé avec les parties prenantes avaient fait l'objet d'un rapport de suivi par Séverine UHODA, Conseillère au CESE Wallonie et Thibaut GEORGIN, Président du Comité. Le rapport de suivi avançait plusieurs propositions dont la principale était l'amélioration de l'outil PCE et l'intégrer avec les deux autres outils que sont la trajectoire et le plan d'investissements.

Le Comité souhaitait également s'entendre sur des recommandations quant à la gestion et le suivi des demandes de modifications tarifaires des distributeurs par les 3 parties (2 SPW et CCEau) et qu'un tutoriel de formation de cet outil soit développé à l'attention des distributeurs.

A ce jour, les prototypes sont en cours de finalisation en collaboration avec le Bureau d'étude accompagné quelques distributeurs volontaires.

Journées d'échange avec les trois régulateurs belges (VMM-BRUGEL-CCEau)

Le Comité a mandaté le secrétariat pour le représenter au sein du Groupe de travail mis en place. L'objectif de ces journées d'échanges est de partager les retours d'expériences, les résultats des études et de développer des comparaisons entre régions. La collaboration est toujours en cours et des réunions se tiennent régulièrement entre les différents régulateurs.

En savoir plus sur le Comité de Contrôle de l'Eau

Le Comité avait d'ailleurs reçu le 19 septembre 2022 des représentants de BRUGEL afin d'avoir de plus amples informations sur la nouvelle structure tarifaire et mesures sociales en région bruxelloise, MM. Pascal MYSSELIN (Directeur), Jérémie VAN DEN ABEELE (Responsable Service tarifaire), accompagnés par Mmes Carine STASSEN (Cheffe du service Affaires sociales) et Iman SALEM (Conseillère en affaires sociales).

Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)

En savoir plus sur la **CRAEC**



La Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières regroupe tous les acteurs concernés par le secteur carrier. Elle a pour principale mission d'informer le Gouvernement wallon de tous les aspects affectant, directement ou non, l'exploitation des carrières.

PrésidenceMichel CALOZET

Vice-Présidence Hélène ANCION

Secrétaires de Commission Benoît BRASSINE Sophie HANSON

Assistante administrativeCoralie RIGO

Réunions

A l'initiative de la CRAEC, un Groupe de travail "Petites voiries" constitué de ses représentants mais également de ceux d'autres instances (Pôles Aménagement du territoire, Environnement, Mobilité, Logement, Ruralité et la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles) a été constitué. Celui-ci s'est réuni à 4 reprises en visioconférence.

Le Bureau s'est réuni une fois en présentiel.

Avis

La CRAEC a remis un avis d'initiative conjoint avec les Pôles Aménagement du territoire, Environnement, Mobilité, Logement, Ruralité et la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles intitulé "L'usage des petites voiries en Wallonie: précisions et recommandations".

La CRAEC a également souhaité remettre un avis d'initiative sur l'avant-projet de décret modifiant le Code du Développement territorial et abrogeant le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales.

Auditions

En vue de la préparation des travaux, la CRAEC procède à des auditions visant à expliquer les textes qui lui sont soumis ou les thématiques qu'elle souhaite aborder. Dans le cadre d'un webinaire organisé le 17 février 2022 et intitulé "De l'usage des petites voiries : Mise au point et points de vue". 6 auditions ont été réalisées :

 MM. Michel DELNOY et Julien LEJEUNE, Association Belge Francophone pour le Droit de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Environnement (ABeFDATU-E), pour une présentation du cadre juridique général sur les voiries et le Code civil.

- MM. Frédéric DE VISSCHER, Secrétaire général Carmeuse Western Europe, et Steve DENIS, Permit Manager Sagrex, FEDIEX, pour une présentation de l'expérience du secteur carrier.
- Mme Anne-Sophie STENUIT, Directrice du service juridique de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, pour une présentation de l'expérience des agriculteurs.
- Mme Séverine VAN WAEYENBERGE, Secrétaire générale NTF Propriétaires ruraux de Wallonie, pour une présentation de l'expérience des propriétaires et du décret relatif à la voirie communale.
- Mme Marie MONVILLE, Echevine de la Forêt de la commune de Stoumont, pour une présentation de l'expérience des gestionnaires.
- M. Rémy HUON, Tous à pied, pour une présentation de l'expérience des utilisateurs.

Evénement

Un séminaire intitulé "Quel(s) usage(s) pour les petites voiries ?" organisé par la CRAEC et le CESE Wallonie s'est tenu le 1er décembre 2022 aux Moulins de Beez à Namur en vue de présenter l'avis conjoint sur les petites voiries et les recommandations qui y sont formulées. Cet événement a rassemblé plus de 100 personnes (voir également en page 76).

Les présentations des intervenants ainsi que le lien pour visionner ce séminaire en replay sont disponibles sur le site du CESE Wallonie (rubrique Actualités). Un communiqué de presse a été réalisé à la suite de cet événement.

Commision royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est un organe consultatif du Ministre ayant la conservation du patrimoine dans ses attributions. Créée en 1835 par Léopold 1er, la Commission royale des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912, puis une section des Fouilles en 1989, année de la régionalisation du secteur du patrimoine.

PrésidenceRobert TOLLET

Vice-Présidence

William ANCION f.f. Fernand COLLIN Jacques STEIN f.f.

Secrétaire permanent

Pierre GILISSEN

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX Nathalie DEREYMAEKER Geneviève MOHAMED

Assistantes administratives

Nadeige BURION Marianne DI CATERINA Nathalie RUWET

Réunions & avis

Deux assemblées générales ont été organisées le 20 janvier et le 19 mai.

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises et a notamment suivi les travaux entamés par le Cabinet de la Ministre du Patrimoine concernant la révision du Code du Patrimoine. Une autre thématique a particulièrement émergé en 2022 : elle porte sur la compatibilité des équipements visant à réduire la consommation énergétique en contexte patrimonial.

La section des Monuments s'est réunie à 24 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 363 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 382 demandes de permis d'urbanisme.
- 80 demandes de dispense de permis d'urbanisme.
- 20 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Sites s'est réunie à 24 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 255 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 214 demandes de permis d'urbanisme.
- 22 demandes de permis pour l'installation d'éoliennes.
- 8 demandes d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles domaniales, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels.
- 14 demandes de dispense de permis d'urbanisme.
- 12 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Fouilles s'est réunie à 8 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 14 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 7 demandes d'autorisation de fouilles.
- 9 demandes de permis d'urbanisme.
- 224 demandes d'autorisation et 186 demandes de renouvellement d'autorisation d'effectuer des prospections avec détecteurs de métaux impliquant prélèvement d'objets.

La CRMSF a également instruit 153 dossiers de biens repris à la Carte archéologique mais dont, après examen, l'impact sur le plan patrimonial a été jugé nul.

Enfin, la Commission est représentée au sein du Comité wallon pour le Vitrail, dont elle gère le secrétariat. Ce Comité s'est réuni à 8 reprises et a rendu des avis sur 34 biens différents.

Publications & événements

La CRMSF a publié le 37^{ème} tome de son Bulletin : il compte quatre articles abordant l'église Saint-Denis à Liège, la maison Libotte à Liège, l'enceinte de Binche et l'architecture néogothique en Wallonie.

Après une pause forcée de deux ans due à la pandémie, la CRMSF a décidé de reprendre en 2022 son cycle de conférences ouvertes au public, en intégrant la possibilité de les organiser en mixte ou uniquement en visioconférence. Certaines d'entre elles ont été enregistrées, ce qui permet leur mise en ligne sur le site internet de la CRMSF, via la chaine Youtube du CESE Wallonie. Le programme de 2022 était le suivant :

Le jeudi 20 janvier, dans le cadre de l'Assemblée générale : "La mise en œuvre de la convention européenne du paysage à travers des exemples concrets"

Commision royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

En savoir plus sur la **CRMSF**



par Mme Maguelonne DÉJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage et Responsable des Journées européennes du patrimoine au Conseil de l'Europe (uniquement en visioconférence).

- Le jeudi 21 avril : "Partager le patrimoine en le faisant voyager : Lascaux l'exposition internationale" par M. Olivier RETOUT, Commissaire de l'exposition internationale (uniquement en visioconférence).
- Le jeudi 19 mai, dans le cadre de l'Assemblée générale: "Le mobilier et les manufactures nationales : quelle utilité au 21^{ème} siècle ?" par Mme Hélène CAVALIÉ, Directrice adjointe du Mobilier national.
- Le jeudi 8 septembre : "Patrimoine et innovation : les techniques mises en œuvre par l'Institut royal du Patrimoine artistique" par Mmes Julie DÉSARNAUD, Camille DE CLERCQ et Pascale FRAITURE, membres de l'IRPA.
- Le jeudi 20 octobre : "La protection du patrimoine culturel en Belgique, une complexité juridique" par Mme Marie-Sophie de CLIPPELE, Chargée de recherche au FRS- FNRS (conférence mixte).
- Le jeudi 17 novembre : "Le Laboratoire de Recherche des Monuments historiques (LRMH) : de quelques chantiers" par Mme Aline MAGNIEN, Directrice du LRMH (uniquement en visioconférence.

Enfin, le Centre d'Archives et de Documentation (CAD) a accueilli quelque 87 chercheurs. L'accueil de ces chercheurs a été organisé par le secrétariat de la CRMSF, en collaboration avec le service accueil du CESE Wallonie, le CAD étant en effet temporairement fermé.

Le rapport d'activité détaillé de la CRMSF est disponible via son site Internet www.crmsf.be.

Conseil du Tourisme

En savoir plus sur le Conseil du Tourisme

Le Conseil du Tourisme est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis sur toute matière relative à la politique touristique en général.

Présidence Alain PETIT

Vice-Présidence

Secrétaires de Commission Carole CARPEAUX Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative Frédérique BLANJEAN

Réunions

Durant l'année 2022, le Conseil du Tourisme s'est réuni à 5 reprises.

La réunion du 20 décembre a entièrement été consacrée à l'analyse du projet de décret modifiant le code wallon du tourisme.

D'autres sujets ont été abordés, comme notamment l'état de santé du secteur ou la modification du Code du Développement territorial en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques.

Le Conseil a aussi poursuivi ses réflexions sur le renouvellement des Comités techniques et plus largement sur ses missions, sa composition et son fonctionnement, en vue d'éventuellement proposer un projet de réforme.

Δvis

En 2022, le Conseil du Tourisme a émis 5 avis portant sur diverses demandes relatives à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir sur :

- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement Territorial (CoDT) en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques.
- L'avant-projet d'arrêté du Gouvernement portant sur le balisage du vélo tout terrain (VTT), du vélo tout chemin (VTC), du trail et des points-nœuds pédestres et portant dérogations partielles au cahier des normes visées à l'annexe 29.
- Le projet d'arrêté du Gouvernement modifiant l'annexe 7 du Code relative à la grille de classement des établissements hôteliers.
- Le projet d'arrêté du Gouvernement modifiant les annexes 18 à 25 du Code relatives aux normes de sécurité à remplir pour l'obtention de l'attestation visée à l'article 332.D.
- L'avant-projet de décret portant le nouveau Code wallon du tourisme.

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil a reçu des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. En 2022, ont notamment été invités :

- M. Jonathan LESCEUX, Collaborateur de l'Observatoire wallon du Tourisme, concernant la santé du secteur du tourisme à la suite de la crise sanitaire et l'impact des inondations de juillet 2021;
- Mme Delphine WILMOTTE, Collaboratrice au Commissariat général au Tourisme, concernant la grille de

classement des établissements hôteliers ;

 M. Marc OLIVIER, Collaborateur au Commissariat général au Tourisme, concernant les normes de sécurité à remplir pour l'obtention de l'attestation visée à l'article 332 D

Autres travaux et réflexions

Le Conseil a été invité à s'associer aux travaux initiés par la CRAEC et conjoints à plusieurs instances sur les petites voiries. Ces travaux ont abouti à un avis d'initiative commun à ces instances et un séminaire intitulé "Quel(s) usage(s) pour les petites voiries en Wallonie ?" (voir en pages 52 et 76).

Au cours de ses travaux, le Conseil a aussi estimé qu'il serait utile de se pencher sur la gestion de la crise énergétique pour les acteurs du tourisme, sur l'impact à long terme des sécheresses estivales ainsi que sur la prise en compte du tourisme dans les stratégies de mobilité.

Le Conseil a par ailleurs poursuivi sa réflexion quant à ses missions, sa composition et son fonctionnement. Dans ce cadre, la situation des Comités techniques a également été abordée.

Renouvellement

Le Conseil du Tourisme a été renouvelé en 2022. Son installation officielle a été organisée le 6 septembre en présence de Mme la Ministre Valérie DE BUE, de Mme Barabara DESTREE (CGT), de M. Luc SIMAR (CESE Wallonie) et de M. Alain PETIT (Président du Conseil).

Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)

Le Conseil wallon de l'Economie sociale rend des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques. Il est également chargé d'élaborer un rapport d'évaluation annuel sur l'exécution annuel du décret.

Présidence
Denis MORRIER

Vice-Présidence
/

Secrétaire de Commission
Anne GUILLICK

Assistant administratif
Axel PAULIS

En savoir plus sur le <u>CWES</u>

Réunions

Au cours de l'année 2022, le CWES s'est réuni à 8 reprises.

Avis

En 2022. le CWES a rendu les avis suivants :

- Avis n°37 sur le Plan de relance de la Wallonie (Axe 4, O.S. 4.1., O.O. 4.1.3), adopté le 21 mars 2022.
 Projet n°238 : "Soutenir le développement des coopératives immobilières sociales, incluant notamment une démarche d'économie circulaire. Opérationnalisation".
- Avis n°38 sur le Plan de relance de la Wallonie (Axe 4, O.S. 4.1., O.O. 4.1.3), adopté le 21 mars 2022.
 Projet n°239: "Promouvoir, informer et sensibiliser les cibles stratégiques à l'économie sociale et les aider à devenir acteurs, travailleurs et entrepreneurs, de l'économie sociale et coopérative".
- Avis n°39 sur le Plan de relance de la Wallonie Axe 4, O.S. 4.1, O.O. 4.1.3., Projet prioritaire du PAP 2), adopté le 30 juin 2022.
 Projet n°237: "Développer une politique de soutien à la création de sociétés coopératives en Wallonie" -

à la création de sociétés coopératives en Wallonie" "Activité visée n°2 : Appel à projets pour booster la
création et la croissance des sociétés coopératives
incluant le suivi et l'accompagnement des entreprises.
Opérationnalisation".

Avis n°40 sur le Plan de relance de la Wallonie - Axe 4:
 Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale - O.S. 4.1.: Renforcer l'inclusion sociale - O.O. 4.1.3.: Encourager l'économie sociale et solidaire - Mise en oeuvre du projet n°240: Soutenir le développement des entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation de biens et de matières en Wallonie à travers la création d'une plateforme collaborative de vente en ligne de biens et de matières de seconde

main - Activité visée n°2 : Conception, opérationnalisation et promotion de la plateforme de vente en ligne mutualisée des entreprises wallonnes de réutilisation, adopté le 30 juin 2022.

Projet n°240 : "Arrêté du Gouvernement wallon confiant à l'Asbl Ressources une subvention de 170.000 € afin de mettre en place la conception, l'opérationnalisation et la promotion de la plateforme de vente en ligne mutualisée des entreprises wallonnes agréées de réutilisation".

Auditions

- Le 21 février :
 - Présentation de Mme Kristel MAESEN, Doctorante, Assistante, ULB Centre Metices, Institut de sociologie: "Une approche sociologique des coopératives de travailleurs en Belgique"; présentation de M. Erwin PIRSON, Conseiller économie sociale au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE: "Plan de relance de la Wallonie: présentation des projets d'économie sociale".
- Le 14 mars :
 - Présentation de M. Erwin PIRSON, Conseiller économie sociale au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE: fiche 238 du Plan de relance de la Wallonie "Soutenir le développement des sociétés coopératives immobilières sociales, incluant notamment une démarche d'économie circulaire".
- Le 19 avril :
 - Présentation de M. Erwin PIRSON, Conseiller économie sociale au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE: fiche 239 du Plan de relance de la Wallonie "Promouvoir, informer et sensibiliser les cibles stratégiques à l'économie sociale et les aider à devenir acteurs, travailleurs et entrepreneurs, de l'économie sociale et coopérative".

Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)

■ Le 27 juin :

Présentation de M. Erwin PIRSON, Conseiller économie sociale au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE: fiche 237 "Développer une politique de soutien à la création de sociétés coopératives en Wallonie" et fiche 240 du Plan de relance de la Wallonie "Soutenir le développement des entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation de biens et de matières en Wallonie à travers la création d'une plateforme collaborative de vente en ligne de biens et de matières de seconde main (PRW n°240 – Axe 4/OS 4.1/OO 4.1.3)".

Le 14 novembre :

 Présentation de M. Erwin PIRSON, Conseiller économie sociale au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE: état d'avancement de l'incubateur en économie sociale.

Le CWES a reçu des membres du Cabinet de la Ministre ayant l'économie sociale dans ses attributions et organisé différentes auditions d'experts en rapport avec la thématique "Participation des travailleurs à la gestion des entreprises".

Autres travaux

Les autres travaux du CWES ont porté sur :

- l'élaboration d'un avis initiative concernant la participation des travailleurs à la gestion;
- le rapport d'évaluation 2020 du CWES :
- le rapport d'évaluation 2021 du CWES.

Conseil Wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

Le Conseil Wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes contribue à l'élimination de toute discrimination directe ou indirecte vis-à-vis des hommes et des femmes.

Présidence

Gaëlle DEMEZ

Vice-Présidence

Maryse HENDRIX Arnaud LEVEQUE

Secrétaires de Commission

Zina COLINET Thérèse VAN HOOF

Assistant.e.s administratif.ve.s

Axel PAULIS
Nathalie RUWET

Réunions

Le CWEHF s'est réuni à 11 reprises en 2022.

Avis

En 2022, le Conseil a rendu 4 avis sur :

- la réforme du Code pénal sexuel (Avis n°90 du 23 février 2022):
- le Plan wallon de sortie de la pauvreté (Avis n°91 du 12 avril 2022);
- la crise énergétique sous l'angle du genre (Avis n°92 du 14 novembre2022);

 la sensibilisation à la question du genre dans la politique de logement et d'habitat (Avis n°93 du 20 décembre 2022).

Il a également participé à l'avis transversal du CESE Wallonie sur la politique de la ville en Wallonie (avis A.1505 adopté le 30 septembre 2022).

Auditions

En fonction de ses priorités et de l'actualité, le CWEHF a auditionné une série d'expert.e.s afin de nourrir sa réflexion.

■ Le 17 janvier :

 Mme Pascale ROUGES, membre du Collectif international des survivantes du système prostitutionnel, au sujet du projet de réforme du Code pénal sexuel.

Le 7 mars :

Mme Christine MAHY, Secrétaire générale et politique du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté au sujet du Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Le 27 juin :

 M. Noël DESSARD, Chef de Cabinet adjoint du Cabinet du Ministre-Président Elio DI RUPO, au suiet du Plan de relance de la Wallonie.

Le 5 septembre :

 M. Stéphane RENIER, Président du Comité de Direction de la CWAPE et Mme Anne-Elisabeth SPRIMONT, Conseillère à la cellule "socio-économique et tarifaire" de la CWAPE, pour une information relative à la hausse des prix de l'énergie et ses impacts sur les ménages sous l'angle du genre.

Le 3 octobre :

 Mme Rebecca CARDELLI, Attachée de recherche en études genre à la Direction "Recherche et Evaluation" de l'IWEPS pour la présentation du cahier n°5 de l'IWEPS "Genre et santé mentale".

Le 5 décembre :

 Mme Valentine DELLA LIBERA, Conseillère et M. Jean-Philippe PREUMONT, Conseiller au Cabinet du Ministre-Président Elio DI RUPO concernant le suivi du Plan de relance wallon.

Travaux et réflexions

Le CWEHF a mené une réflexion sur deux thématiques dont les impacts concernent directement la Wallonie : la réforme du Code pénal sexuel et le projet de réforme institutionnelle. Pour ces deux thématiques, le CWEHF a auditionné des expert.e.s afin d'établir sa position sur ces dossiers.

Le CWEHF a participé à divers travaux du CESE Wallonie: participation à l'avis transversal n°1505 du 30 septembre 2022 sur la politique de la ville en Wallonie, participation aux différents Groupes de travail de préparation aux divers séminaires thématiques et aux Web'Actus.

Des échanges avec le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE ont eu lieu au sujet de l'état d'avancement de la procédure de ratification de la Convention 190 de l'OIT. Par ailleurs, la Ministre Christie MORREALE a sollicité le CWEHF pour avoir son point de vue sur la situation des personnes d'origine étrangère non-Union Européenne sur le marché du travail dans le cadre de la préparation à la Conférence sur l'emploi des 14 et 15 juin 2022.

Tout au long de l'année, le CWEHF a assuré une veille concernant la mise en place des mesures du Plan de relance de la Wallonie. Pour favoriser l'intégration de la dimension de genre dans la mise en œuvre de ce plan, le CWEHF a sollicité une collaboration étroite avec le Cabinet du Ministre-Président Elio DI RUPO. Sur base de 5 mesures à genrer prioritairement choisies par le CWEHF, le Cabinet s'est engagé à rencontrer le CWEHF tous les 6 mois pour informer de l'évolution de ce dossier.

Conseil Wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

En savoir plus sur le CWEHF

Le CWEHF a également été sollicité pour participer à un groupe de travail sur le Gender budgeting organisé par le Cabinet du Ministre Adrien DOLIMONT et a répondu aux sollicitations de consultation en ligne de l'IWEPS concernant l'évaluation ex-ante du plan de relance.

Par ailleurs, dans le cadre de la mesure 285 du Plan de relance de la Wallonie, la Ministre Christie MORREALE a accordé au CWEHF un budget complémentaire afin de réaliser une sensibilisation quant à l'importance d'intégrer le genre dans la politique de logement. Pour ce faire, un Groupe de travail "Genre et logement", composé d'expert.e.s issu.e.s de milieux variés, a été mis en place afin de pointer et de visibiliser les inégalités. Un état des lieux "Genre et politique de logement" a été réalisé par l'ULiège. Il sera destiné comme un outil de référence pour les acteurs de terrain. La réalisation de trois capsules-vidéo permettant de sensibiliser le pouvoir politique mais aussi le grand public à l'intérêt de mettre les femmes au cœur de la politique du logement est programmée pour 2023.

Enfin, le CWEHF a été sollicité par le Cabinet de la Ministre Céline TELLIER pour participer au partenariat wallon chargé de la mise en œuvre de la 3ème Stratégie Wallonne de Développement Durable. En mars 2022, il a rendu un avis sur deux proiets de fiche-action : fiche-action 4 (identifier et promouvoir les métiers de la transition ainsi que les métiers d'avenir) et fiche-action 8 (promouvoir les dispositifs de participation citoyenne). Cette stratégie a été adoptée le 22 septembre 2022.

Groupe interdépartemental de coordination (GIC)

Afin d'aider les Cabinets ministériels à remplir leurs fiches. le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE a sollicité le CWEHF pour organiser plusieurs réunions bilatérales avec chaque Cabinet dans le courant du premier semestre 2022. Ces fiches ont été rassemblées dans le rapport d'évaluation intermédiaire du Plan genre, qui a été approuvé le 23 novembre 2022.

Représentations externes

Fédération Wallonie-Bruxelles

Le CWEHF a participé à l'Assemblée annuelle d'Alter Egales qui avait pour but de présenter les 5 appels à proiets 2021. Après avoir présenté les mesures prioritaires pour 2022-2023, le Cabinet de la Ministre Bénédicte LI-NARD a présenté le projet de création d'un Conseil consultatif des Droits des femmes et le projet de pérennisation des associations de terrain.

Consultations de la société civile pour des dossiers fédéraux et européens

Le CWEHF a participé à plusieurs consultations de la société civile, en présentiel ou par voie électronique :

- Consultation écrite du Comité de suivi du FEDER 2021-2027 en vue de la validation des critères de sélection des projets pour le programme opérationnel FEDER "Wallonie 2021-2027".
- Consultation écrite du Comité de suivi du FEDER 2021-2027 en vue de la validation de la version 10.0 du programme opérationnel FEDER "Wallonie 2020.EU".
- Consultation écrite du Comité de suivi du FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles en vue de la validation des priorités et des mesures proposées dans le programme opérationnel FSE+ 2021-2027 Wallonie Bruxelles
- Consultation de la société civile sur le CSW66
- Consultation de la société civile en vue de préparer le dialogue constructif pour la CEDAW.

Relations avec le Conseil bruxellois de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (CEFH)

Le CWEHF a été invité à 2 reprises pour un échange sur les pratiques en termes de gestion du secrétariat, sur les possibles collaborations en vue de rédiger des avis communs sur certains dossiers relevant des compétences des autres niveaux de pouvoir, sur la méthodologie choisie pour élaborer les Plans genre des 2 entités respectives ainsi que celle qui a été utilisée par les 2 Conseils pour travailler sur la thématique "Genre, logement, précarité énergétique".

Conseil Central de l'Economie (CCE)

Le CCE a sollicité le CWEHF pour sonder l'intérêt du CESE Wallonie de collaborer avec les autres Conseils consultatifs du pays sur des mesures à mettre en place en vue de réduire l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Par la suite, un courrier officiel du CCE a été transmis au Président du CESE Wallonie, la volonté étant de collaborer avec les 3 CESE du pays.

Observatoire du commerce

En savoir plus sur l'Observatoire du Commerce

L'Observatoire du commerce exerce une compétence consultative générale en matière de commerce en Wallonie. Composé de membres et d'experts sectoriels (environnement urbain, protection du consommateur, politique sociale et mobilité durable), l'Observatoire du commerce remet des avis variés, tant sur des projets très concrets d'implantations commerciales que sur des schémas locaux ou régionaux, ainsi que sur des projets de décret et d'arrêté.

PrésidenceJean JUNGLING

Vice-PrésidenceBernadette MERENNE

Secrétaires de Commission Sophie HANSON Benoît BRASSINE

Assistante administrative Coralie RIGO

Réunions

L'Observatoire s'est réuni à 26 reprises en visioconférence.

Avis

En 2022, l'Observatoire du commerce a remis 142 avis. 139 de ces avis étaient relatifs à des projets individuels (demande de permis d'implantation commerciale ou de permis intégré). L'Observatoire a remis 2 avis sur des projets de schéma communaux de développement commercial et du rapport sur les incidences environnementales qui l'accompagne sur les communes suivantes : Gembloux et Herstal. Enfin, il a remis un avis sur la réforme du Code du développement territorial (CoDT).

L'Observatoire du commerce a également adopté, conjointement au CESE Wallonie, aux Pôles Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Ruralité, au Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes et à la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles un avis d'initiative sur la politique de la ville.

Auditions

Dans le cadre de ces demandes concernant les projets individuels mais aussi les projets de schéma communaux de développement commercial et du rapport sur les incidences qui l'accompagne, l'Observatoire auditionne les demandeurs ainsi que les communes. En 2022, il y a eu 115 auditions réparties sur les 26 réunions.

Autres travaux

Un article synthétisant le webinaire sur la politique des implantations en Flandre organisé par l'Observatoire du commerce a été rédigé dans le prolongement d'un webinaire organisé sur ce thème le 30 novembre 2021 (audition de M. Cédric LAMBRECHTS, consultant chez InterSectio). Cet article, publié en février 2022, est disponible sur le site du CESE Wallonie (rubrique Actualités).

Commissions d'agrément

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de plusieurs Commissions d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

- Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle
- Commission Chèques
- Commission Congé-éducation payé
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale
- Commission consultative et de concertation en matière de placement
- Commission consultative et d'agrément des entreprises Titres-services
- Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services
- Commission PMTIC

Les Commissions d'agrément sont composées de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Commissions d'agrément est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptesrendus,... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2022).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2022 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Au cours de l'année 2022, la majorité des réunions ont eu lieu en visioconférence, certaines étant cependant organisées en présentiel.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Commissions d'agrément, consultez la page de la Commission concernée sur www.cesewallonie.be

Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)

La Commission CISP a pour principales missions de remettre au Ministre de la Formation un avis motivé sur l'octroi ou le renouvellement d'agrément d'un centre d'insertion socio-professionnelle ou d'une filière lorsque son avis est sollicité par l'Administration ainsi que sur la suspension ou le retrait d'agrément d'une filière ou d'un centre lorsque le dossier est jugé "problématique". Elle remet également un avis motivé sur les demandes de transfert de filières entre centres agréés.

Présidence Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence Jérôme THIRY

Secrétaire de Commission Claude GONTIER

Assistante administrativeCarmelina MONTAGNINO

La Commission s'est réunie à 3 reprises en 2022¹.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission CISP a rendu 8 avis :

- 2 avis défavorables à une nouvelle demande d'agrément;
- 4 avis favorables² et 1 abstention à une demande de renouvellement d'agrément;
- 1 avis favorable à une demande d'augmentation du volume horaire d'une filière de formation existante.

Auditions

La Commission a procédé à l'audition de 2 opérateurs dans le cadre de leur demande de renouvellement d'agrément.

Travaux et réflexions

En 2022, les travaux de la Commission CISP ont essentiellement porté sur :

- L'examen des 11 dossiers d'opérateurs qui lui ont été soumis par l'administration : 3 demandes d'agrément, 7 demandes de renouvellement d'agrément et 1 demande d'augmentation du volume horaire d'une filière de formation existante.
- L'approbation du rapport d'activités 2021 de la Commission CISP.
- Le suivi des avis rendus par la Commission.

Des informations diverses : planification des travaux de la Commission en fonction de la procédure de renouvellement d'agrément prévue fin 2022 ; regroupement de certains CISP en une seule entité ; deux transferts d'agrément entre CISP ; place des CISP dans le Plan de relance de la Wallonie ; synthèse des rapports d'activités 2021 des CISP ; nouvelles modalités mises en place par le CESE Wallonie pour l'accès aux documents de la Commission CISP ; remplacement de certains membres de la Commission ; ...

En savoir plus sur la Commission CISP

¹ Deux des trois réunions se sont tenues en visioconférence.

² Certains avis favorables portent sur une reconduction de 6 ans et d'autres sur une durée limitée à 2 ans.

Commission Chèques

La Commission Chèques est chargée principalement de rendre des avis motivés sur l'agrément, la suspension, le refus ou le retrait d'agrément des opérateurs de formation ou des formations en matière de chèquesformation, lorsque son avis est sollicité par l'Administration. Elle propose ensuite au Gouvernement wallon un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation dans le cadre de la formation à distance. En matière de chèquescréation, la Commission est également chargée de rendre des avis motivés lorsque son avis est sollicité par l'Administration.

PrésidenceJérôme THIRY

Vice-Présidence Arnaud LE GRELLE

Secrétaires de Commission Claude GONTIER

Assistante administrativeLaurie PRESTI

En savoir plus sur la Commission Chèques

La Commission s'est réunie à 8 reprises en 2022.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission a rendu 27 avis dans le cadre du dispositif chèques-formation.

L'avis de la Commission n'a pas été sollicité sur des dossiers introduits par des opérateurs dans le cadre du dispositif chèques-création.

Parmi les 27 avis rendus dans le cadre du dispositif chèques-formation :

18 avis concernent 88 formations proposées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément par des opérateurs de formation.

Parmi ces 88 formations, 34 ont reçu un avis favorable, 23 un avis défavorable et 31 un avis divisé.

- 2 avis concernent un recours à l'encontre d'arrêtés ministériels de refus d'agrément.
- 5 avis concernent une prise de position pour des opérateurs qui n'ont pas rempli leur obligation de compléter annuellement la base de données Traform (article 29, 1°, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1er avril 2004).
- 2 avis concernent une prise de position pour des opérateurs qui se sont, entre temps, conformés à l'obligation de compléter annuellement la base de données Traform (article 29, 1°, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1er avril 2004).

Auditions

Au cours de l'année 2022, la Commission a procédé à l'audition d'un opérateur chèques-formation dans le cadre de son dossier de recours introduit.

La Commission n'a procédé à aucune audition d'opérateurs chèques-création dans le cadre de l'examen de dossiers d'agrément.

En outre, dans le cadre de ses réflexions sur le dispositif chèques-formation, la Commission a entendu Mme Séverine DE PARMENTIER, Conseillère au Forem, et M. Maxime DE GROOTE, Collaborateur SGD Aides publiques au Forem, sur :

- Les données statistiques du dispositif pour l'année 2021
- L'évolution du dispositif de 2018 à 2021.

Travaux et réflexions

En 2022, les travaux de la Commission Chèques ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers des opérateurs chèquesformation qui lui ont été soumis par l'Administration (Direction de la Formation Professionnelle au sein du Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SPW Economie, Emploi, Recherche).
- Une information sur le suivi de certains dossiers chèques-formation par l'Administration.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux dossiers chèques-formation qui lui ont été soumis pour examen dans le cadre du décret du 10 avril 2003. Il est à noter que la Commission travaille, de manière continue, sur l'amélioration de ce document, compte tenu de sa mission en matière d'agrément qui lui est confiée.
- L'examen des modules de formation à distance (proposition pour chaque domaine de formation faisant l'objet d'une demande d'agrément d'un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation).
- La rédaction de son rapport d'activités pour l'année 2021.

Commission Congé-éducation payé (CEP)

La Commission d'agrément Congé-éducation payé (CEP) est principalement chargée de se prononcer, par décision motivée, sur l'agrément, le retrait ou la suspension d'agrément de certaines catégories de formations générales et professionnelles. Elle a également d'autres rôles, comme le suivi de l'évolution de la situation budgétaire de la réglementation CEP.

Présidence
Thierry JACQUES
Vice-Présidence

Secrétaires de Commission Florence I FDIFU

Assistante administrativeLaurie PRESTI

En savoir plus sur la Commission CEP



La Commission s'est réunie à 4 reprises en 2022.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission a rendu 104 décisions d'agrément pour 104 modules de formations dans le cadre du dispositif CEP. Ces décisions sont les suivantes :

- 57 décisions favorables¹ et 11 décisions défavorables à l'octroi de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.
- 36 décisions favorables² au renouvellement d'agrément de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.

La Commission s'est ensuite prononcée sur 86 rapports d'évaluation relatifs à des formations déjà agréées pour des opérateurs de formation en vue de leur amélioration.

La Commission a enfin été sollicitée sur un recours introduit par un opérateur et a été ensuite informée sur le suivi du dossier.

Auditions

Au cours de l'année 2022, la Commission n'a pas auditionné d'opérateurs de formation dans le cadre de l'examen de leurs dossiers.

Cependant, dans le cadre de ses réflexions sur le dispositif, la Commission a entendu Mme LEYMAN et M. LEMAÎTRE, Experts aides publiques et incitants financiers au Forem, sur les données statistiques relatives au congé-éducation payé pour l'année scolaire 2019-2020.

Travaux et réflexions

En 2022, les travaux de la Commission Congé-éducation payé ont essentiellement porté sur :

- L'examen des formations présentées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément dans le cadre du dispositif.
- L'examen des rapports annuels d'évaluation des formations agréées dans le cadre du dispositif.
- Le suivi budgétaire du dispositif conformément à la mission qui lui est confiée par la section 6 du chapitre IV de la loi du 22 janvier 1985. Dans ce cadre, elle a pris connaissances des rapports statistiques sur le dispositif pour l'année scolaire 2019-2020.
- La rédaction de son rapport d'activité pour l'année 2021.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux formations sur lesquelles elle se prononce par décision motivée. Il est à noter que la Commission travaille, de manière continue, sur l'amélioration de ce document, compte tenu de sa mission qui lui est octroyée en matière d'agrément.
- La mise à jour d'un tableau de bord des décisions rendues sur les dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément.

¹ Pour tout ou partie de la formation proposée à l'agrément.

² Idem

Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)

La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale est constituée en application de l'article 6 du décret relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008. Elle rend des avis relatifs à trois dispositifs particuliers de l'économie sociale : les entreprises d'insertion, les initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS) et les agences-conseils.

PrésidenceChristian PETERS

Vice-PrésidenceBénédicte SOHET

Secrétaire de Commission Anne GUILLICK

Assistantes administratives Carmelina MONTAGNINO Laurie PRESTI

En savoir plus sur la COMES

La COMES s'est réunie à 16 reprises en 2022.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission a rendu les avis suivants :

- Dispositif entreprises d'insertion : 20 avis dont :
 - 9 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2021";
 - 3 avis favorables à un renouvellement d'agrément pour quatre ans;
 - 5 avis relatifs à une nouvelle demande d'agrément (2 ans) ou assimilé (demande de renouvellement dont le dossier est arrivé en retard);
 - 2 avis favorables à la suspension des subventions (art.15, §1^{er}, 3° décret du 20/10/2016) dans le cadre d'un dossier d'entreprise en difficulté financière;
 - 1 avis favorable à une proposition de retrait d'agrément.
- Dispositif IDESS: 37 avis dont:
 - 5 avis favorables à une demande d'agrément (2 ans);
 - 28 avis favorables à une demande de renouvellement d'agrément (4 ans);
 - 4 avis favorables à une extension d'agrément.
- Dispositif Agences-conseils : 16 avis dont :
 - 3 avis portant sur l'approbation d'un rapport d'activités 2019;
 - 6 avis portant sur l'approbation d'un rapport d'activités 2020 :
 - 6 avis portant sur l'octroi de la subvention de base 2021 et de l'avance 2022;
 - 1 avis positif à un renouvellement d'agrément (3 ans).

Auditions

Le système des auditions a été maintenu dans le contexte de toute nouvelle demande d'agrément et d'avis de suspension ou de retrait d'agrément, ou encore d'avis impactant le montant des subventions, de manière à permettre aux porteurs de projet de faire valoir leurs éléments de défense. Le souhait de la Commission est d'appréhender de façon systématique, actualisée et globale le statut des El avant de procéder à un renouvellement d'agrément à durée indéterminée. La majorité des entreprises d'insertion ont actuellement un agrément à durée indéterminée.

En 2022, il y a eu 6 auditions dans le cadre du dispositif Entreprises d'insertion et 2 auditions dans le cadre du dispositif IDESS.

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

La Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA) est chargée de rendre des avis motivés au Gouvernement wallon sur l'agrément, la suspension ou le retrait de l'agrément des agences de travail intérimaire ainsi que sur la suspension ou le retrait d'enregistrement des agences de placement. Elle peut également se prononcer sur toutes les questions relatives au placement en général ou au travail intérimaire.

Présidence Laurent STAS DE RICHELLE

Vice-PrésidenceGiuseppe PAGANO

Secrétaires de Commission Frédérique DEBRULE Nathalie DELBRASSINNE

Assistante administrative Frédérique BLANJEAN

En savoir plus sur la COPLA

En 2022. la COPLA s'est réunie à 7 reprises.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission a rendu les 80 avis suivants :

- 10 avis favorables relatifs à des demandes d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée de 2 ans ;
- 11 avis favorables relatifs à des demandes de renouvellement d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée indéterminée;
- 46 avis favorables relatifs à des retraits d'enregistrement :
- 2 avis favorables relatifs à des retraits d'agrément ;
- 7 avis favorables relatifs à des retraits de dispense d'agrément;
- 3 avis favorables relatifs à des retraits d'agrément et d'enregistrement;
- 1 avis favorable relatif à un retrait de dispense d'agrément et d'enregistrement.

Auditions

En 2022, la Commission a envoyé 262 convocations à des auditions. Toutes les convocations n'ont pas donné lieu à des auditions effectives en raison du fait que certaines agences ne s'y sont pas présentées ou ont fourni les informations demandées dans l'intervalle.

Au cours de l'année, il v a eu :

 9 auditions de représentants d'agences, dans le cadre de demandes d'agrément, afin d'obtenir des compléments d'informations sur les projets envisagés par celles-ci;

- 2 auditions de représentants d'agences dans le cadre d'une procédure de retrait d'enregistrement pour cause de rapport d'activités 2020 non rentré;
- 1 audition de représentants d'une agence dans le cadre d'une procédure de retrait d'enregistrement pour cause de rapport d'activités 2020 non rentré;
- 1 audition de représentants d'une agence dans le cadre d'une procédure de retrait de dispense d'agrément pour cause de conditions d'agrément non remplies.

Travaux et réflexions

La Commission a rédigé le rapport d'activités 2021 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Au cours de l'année 2022, comme les années précédentes. la Commission a accordé une attention toute particulière à des agences présentant un endettement important vis-à-vis de l'ONSS ou du Fonds social pour les intérimaires (audition notamment d'une agence présentant des dettes récurrentes et des retards de paiements systématiques vis-à-vis du Fonds), à celles procédant à de la mise à disposition de travailleurs intérimaires sans disposer d'un agrément ou d'un enregistrement notamment dans le secteur de l'aviation ou encore à celles soupçonnées de poursuivre leurs activités malgré la perte d'une dispense d'agrément. Elle s'est également penchée sur la question du recrutement d'infirmières étrangères (libanaises notamment) dans le secteur hospitalier et s'est assurée que ces recrutements avaient bien lieu dans le respect de la réglementation.

Elle a aussi régulièrement rempli son rôle dans le cadre du suivi des plans de paiement obtenus par des entreprises agréées auprès de leurs créanciers ou du suivi d'entreprises qui avaient une dette importante non couverte par

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

un plan d'apurement afin d'obtenir les explications nécessaires et d'autoriser ou non la poursuite des activités des agences concernées.

En 2022, les membres de la Commission ont continué à mener une réflexion sur la qualité des services d'outplacement prestés par certaines agences de placement enregistrées, en vue de proposer des pistes d'amélioration (en s'inspirant éventuellement des mesures déjà prises en Flandre). Cette réflexion a toutefois pris du retard en raison de l'instauration, toujours en attente, de groupes de travail au sein des organisations syndicales, chargés d'approfondir cette thématique ; en revanche, la Commission a pu prendre connaissance du rapport 2021 de l'organisme flamand de certification CERTO, créé à l'initiative du Ministre de l'Emploi. La COPLA entend bien poursuivre cette réflexion.

Par ailleurs, afin de disposer de plus d'outils encore pour remplir correctement sa mission de surveillance du fonctionnement du marché de placement, la Commission a poursuivi sa collaboration régulière avec les secrétariats des Commissions d'agrément des autres régions du pays (ex. : prises d'informations régulières concernant une agence qui détache des travailleurs asiatiques sur le territoire belge dans le secteur de la navigation intérieure') ainsi qu'avec le Fonds social pour les intérimaires. A cet égard, elle continue d'interroger les agences belges ou étrangères n'ayant pas eu d'activité d'intérim ou d'autres services de placement en Belgique pendant 4 trimestres consécutifs sur leurs intentions au niveau d'éventuelles prestations de services de placement sur le territoire belge à l'ayenir.

La collaboration avec les services de l'Inspection sociale régionale s'est également poursuivie en 2022 (ex. : cas d'une agence qui a licencié 2 personnes engagées sous CDI ou encore d'une agence polonaise qui preste des activités sans avoir d'agrément). La Commission a été à nouveau confrontée à la difficulté de réaliser, dans le chef des

services compétents, des inspections lorsque des agences étrangères ne disposent pas d'une unité d'établissement sur le territoire belge. Force lui a été de constater que la coopération européenne à ce niveau est encore pratiquement inexistante.

Enfin, la Commission a été interrogée par la Commission flamande d'agrément sur l'interprétation de l'obligation d'obtenir un agrément pour une agence de travail intérimaire. La Flandre considère que les activités de travail temporaire constituent un tout indivisible (une agence d'intérim agréée ne peut donc pas confier la sélection de ses intérimaires à un partenaire non agréé ; c'est ce que l'on appelle "l'interdiction de franchise"). Cette région du pays est en effet particulièrement exposée à l'importation massive de main-d'œuvre étrangère. C'est moins le cas en Wallonie ; néanmoins, la Commission entend répondre à l'interpellation de son homologue flamand sur base d'une analyse juridique demandée (et toujours en cours) au service juridique de l'Administration.

Chambre de concertation

La Chambre de concertation s'est réunie une fois durant l'année 2022. Au cours de cette réunion, elle a travaillé sur le point suivant :

"Le travail intérimaire résident en Wallonie – Aperçu statistique au travers des données recueillies auprès de la BCSS et du FOREM (données 2020 et évolutions entre 2011 et 2020)": présentation du rapport par le FOREM.

La Chambre de concertation a également rédigé le rapport d'activités 2021 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

¹ La Flandre a travaillé sur la possibilité d'introduire un système de reconnaissance des activités intérimaires dans le secteur de la navigation intérieure. Lorsque l'arrêté ministériel flamand sera paru, il sera envisagé de réfléchir à cette même éventualité en région wallonne.

Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services (ETS)

La Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services est chargée de remettre un avis concernant l'octroi ou le retrait d'agrément des entreprises Titres-services.

Présidence Sébastien DUPANLOUP

Vice-Présidence

Secrétaires de Commission Claude GONTIER Anne GUILLICK

Assistante administrativeCarmelina MONTAGNINO

En savoir plus sur la
Commission consultative d'agrément
des Entreprises Titres-services

En 2022, la Commission s'est réunie à 13 reprises. En outre, un Groupe de travail dédié à l'activité de repassage en titres-services s'est réuni à 2 reprises¹.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission a rendu 21 avis portant sur les dossiers suivants :

- 10 dossiers de demande d'agrément ou d'extension d'agrément. Tous ont recu un avis favorable.
- 11 dossiers concernant des entreprises en infraction au regard de la législation titres-services. La Commission a rendu:
 - 3 avis favorables au maintien de l'agrément ;
 - 2 avis favorables au retrait avec sursis de l'agrément :
 - 4 avis favorables au retrait immédiat de l'agrément :
 - 2 avis favorables à la levée de retrait avec sursis. En effet, deux entreprises qui avaient, en 2021 ou 2022, fait l'objet d'un retrait d'agrément avec sursis, ont été invitées à se mettre en ordre avec la législation titres-services (TS) endéans les 4 mois suivant la notification de cette décision. Après examen des pièces produites par ces entreprises pour se mettre en conformité, la Commission s'est prononcée en faveur de la levée du sursis et donc du maintien de leur agrément.

Auditions

La Commission a procédé à l'audition des représentants de 18 entreprises dans le cadre de leur demande d'agrément ou dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément. A noter que les entreprises ayant introduit une demande d'agrément et les entreprises concernées par une procédure de retrait d'agrément sont systématiquement conviées à une audition auprès de la Commission.

Travaux et réflexions

En 2022, les travaux de la Commission ETS ont essentiellement porté sur :

- L'examen des 22 dossiers² d'agrément ou d'infraction qui lui ont été soumis par l'administration.
- L'activité de repassage titres-services en centrale. Il est en effet apparu que la mise en œuvre de cette activité posait des problèmes récurrents et que de nombreuses infractions, constatées par les services d'inspection, avaient un lien avec le repassage. Un Groupe de travail dédié à cette thématique a dès lors été mis en place en 2021 à l'initiative de la Commission. Ce Groupe de travail s'est réuni à 3 reprises en 2021 et à 2 reprises en 2022. Les échanges se sont clôturés dans le cadre de réunions plénières de la Commission. Ces travaux ont débouché sur l'adoption d'une note de réflexion qui, après avoir recensé les principaux problèmes constatés dans l'activité de repassage, propose quelques pistes de solution. Cette note de réflexion a été transmise le 28 novembre 2022 à la Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation.
- Un modèle de convention liant les entreprises titres-services (TS) et leurs utilisateurs. En février 2022, la Ministre de l'Emploi et de la Formation a sollicité la Commission afin que celle-ci travaille à l'élaboration d'un modèle de convention écrite qui puisse être proposé aux entreprises TS agréées en Wallonie. En effet, depuis fin 2021³, les entreprises TS sont tenues de proposer une convention à leurs clients afin de définir les droits et obligations de chacune des parties. Après avoir travaillé sur le sujet pendant plusieurs réunions, la Commission a envoyé, le 11 juillet 2022, sa proposition de convention "type" à la Ministre⁴.
- L'approbation du rapport d'activités 2021 de la Commission ETS

Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services (ETS)

- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- La prise d'acte de la procédure de retrait d'office entamée par l'administration pour une entreprise titres-services ayant des dettes d'impôt.
- Des informations et échanges sur différents sujets : questions en suspens concernant la mise en œuvre des nouvelles dispositions décrétales introduites par le décret du 9 décembre 2021 : évolution du processus d'adoption de l'Arrêté du Gouvernement wallon⁵ modifiant l'Arrêté royal (AR) du 12 décembre 2001 concernant les TS et l'AR du 7 juin 2007 concernant le FFTS : clôture des travaux du SFMQ sur les profils métiers et formation des aide-ménagères ; nouvelle mesure d'aide à la formation au permis de conduire à l'attention des travailleurs TS ; modalités de mise en œuvre de la prime mobilité pour les aide-ménagères: nouvelles modalités mises en place par le CESE Wallonie pour l'accès aux documents de la Commission ETS: évolutions annoncées du dispositif TS en région bruxelloise ; suivi des travaux de la Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé du Parlement wallon au sujet des titres-services.

Enfin, le 15 juin 2022, le rapport d'évaluation 2018-2020 d'IDEA Consult sur le dispositif titres-services a été présenté aux membres de la Commission EFE du CESE Wallonie ainsi qu'aux membres de la Commission d'agrément des entreprises Titres-services et aux membres de la Commission Fonds de formation Titres-services.

¹Les 2 réunions du Groupe de travail Repassage ainsi que la moitié des réunions de la Commission se sont tenues en visioconférence.

² Le nombre de dossiers examinés peut différer du nombre d'avis rendus, sachant que l'avis de la Commission peut être sollicité en décembre d'une année et l'avis être adopté en janvier de l'année suivante (pour cause de report de dossier ou de validation électronique à opérer). En 2022, la Commission a été consultée sur 22 dossiers et a formellement rendu 21 avis.

³ Cf. obligation introduite par l'article 5 du décret du 9 décembre 2021 modifiant la loi du 20 juillet 2001 visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité (M.B. 24 décembre 2021).

⁴ Ce modèle de convention "type" a été mis à la disposition des entreprises TS sur le site de la Direction des emplois de proximité du SPW.

 $^{\rm 5}$ AGW finalement adopté le 9 novembre 2022 (M.B. 22 novembre 2022).

Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS)

La Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS) est chargée de remettre un avis sur les demandes d'approbation de formations visant à former les travailleurs ayant conclu un contrat de travail titres-services. Les modules de formation peuvent être organisés par les entreprises titres-services elles-mêmes ou par des prestataires de formation externes. Pour être approuvées par la Région et faire l'objet d'une subvention, ces formations doivent :

- soit être en lien avec la fonction exercée par le travailleur titres-services (ergonomie, organisation efficace, sécurité, hygiène, ...);
- soit poursuivre un objectif de spécialisation ou de mobilité professionnelle du travailleur au sein du secteur des titres-services.

PrésidenceFlorence GILBERT DE CAUWER

Vice-Présidence

Secrétaires de Commission Claude GONTIER Florence I FDIFU

Assistante administrativeCarmelina MONTAGNINO

En savoir plus sur la
Commission consultative Fonds de
Formation Titres-services

En 2022, la Commission s'est réunie à 8 reprises1.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission FFTS a rendu 156 avis sur des demandes d'approbation de formation :

- 77 avis concernant des demandes introduites par des entreprises agréées titres-services: 68 avis favorables. 7 avis défavorables et 2 avis divisés.
- 79 avis concernant des demandes introduites par des prestataires de formation externes: 65 avis favorables, 12 avis défavorables et 2 avis divisés.

Travaux et réflexions

En 2022, les travaux de la Commission FFTS ont essentiellement porté sur :

- La remise d'avis sur les demandes d'approbation de formations qui lui ont été soumises par l'administration (151 demandes recues en 2022)².
- Le renouvellement des membres de la Commission FFTS et de la Présidence.
- La présentation par le FOREM du Rapport d'évaluation 2020 du FFTS.
- La préparation et l'envoi d'un courrier à la Ministre Christie MORREALE sur les conséquences éventuelles d'un retrait d'agrément Titres-services d'un prestataire externe de formation.
- Le suivi de la mesure "aide au permis de conduire" pour les aide-ménagères TS.
- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- Le suivi du tableau de jurisprudence des refus.
- L'approbation du rapport d'activités 2021 de la Commission FFTS.
- La présentation de la plateforme de gestion des dossiers FFTS par l'administration.

■ Des points d'informations divers : évocation des questions en suspens concernant la mise en œuvre des nouvelles dispositions décrétales introduites par le décret du 9 décembre 2021, et notamment de l'obligation de formation des travailleurs titres-services à dater du 1er janvier2022 ; nombre de modules étant arrivés à échéance fin 2021 suite à l'introduction d'une durée de validité de 10 ans des formations ; clôture des travaux du SFMQ sur les profils métiers et formation des aide-ménagères ; accord sectoriel intervenu dans le secteur des titres-services ; nouvelles modalités mises en place par le CESE Wallonie pour l'accès aux documents de la Commission FFTS : ...

Enfin, le 15 juin 2022, le rapport d'évaluation 2018-2020 d'IDEA Consult sur le dispositif titres-services a été présenté aux membres de la Commission EFE du CESE Wallonie ainsi qu'aux membres de la Commission d'agrément des entreprises Titres-services et aux membres de la Commission Fonds de formation Titres-services.

Renouvellement des membres

Les mandats des membres de la Commission ont été renouvelés via l'arrêté ministériel du 15 mars 2022 pour une durée de 5 ans. Cet arrêté est entré en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge, le 24 mai 2022.

Renouvellement de la Présidence

Mme Florence GILBERT DE CAUWER qui préside la Commission depuis mars 2017, a été reconduite dans sa fonction lors de la réunion du 30 mai 2022.

¹ Environ la moitié des réunions de la Commission se sont tenues en visioconférence.

² Le nombre de dossiers reçus peut différer du nombre d'avis rendus, sachant que l'avis de la Commission peut être sollicité en décembre d'une année et l'avis être adopté en janvier de l'année suivante (pour cause de report de dossier ou de validation électronique à opérer). En 2022, la Commission a été consultée sur 151 dossiers et a formellement rendu 156 avis (5 dossiers reçus en décembre 2021 ayant été finalisés en janvier 2022).

Commission PMTIC

Plan mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication

La Commission PMTIC a pour principale mission de remettre des avis en matière d'octroi, de suspension et de retrait d'agrément des opérateurs de formation PMTIC, de répartir les quotas d'heures de formation entre les opérateurs et, plus globalement, de superviser le dispositif PMTIC.

Le Plan mobilisateur des technologies de l'information et de la communication mis en œuvre par le Gouvernement wallon en 2005 (après une expérience pilote de 2002 à 2004), est un dispositif destiné à sensibiliser et à former aux TIC le public des demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale qui ne sont pas ou peu familiarisés à ces technologies et qui souhaitent s'y former.

Présidence Jérôme THIRY

Vice-PrésidenceJacques SPELKENS

Secrétaires de Commission Claude GONTIER Anne GUILLICK

Assistant administratif Axel PAULIS

En 2022, la Commission s'est réunie à 3 reprises.

Les travaux de la Commission ont porté sur :

- La présentation du rapport semestriel du LABSET.
- L'octroi des heures complémentaires à consommer en 2022 par les opérateurs de formation.
- L'octroi d'heures complémentaires à consommer en 2022 par l'opérateur collectif des femmes (remis hors délai).
- L'octroi d'heures à consommer en 2023 par les opérateurs de formation.
- La présentation du rapport chiffré 2021 de l'Administration sur le dispositif PMTIC.
- Échanges sur l'avant-projet de décret relatif à la formation de base au numérique (troisième lecture) et arrêté d'exécution.
- Échanges sur l'activité.
- Échanges sur la formation de base au numérique.

Avis

Au cours de l'année 2022, la Commission PMTIC a rendu 2 avis :

- 1 avis relatif à la proposition d'octroi d'heures supplémentaires pour 2022 à un opérateur de formation;
 (576 heures accordées pour un opérateur);
- 1 avis relatif à la proposition de répartition, pour l'année 2023, d'heures de formation entre opérateurs de formation (123.426 heures à répartir entre 53 opérateurs).

Un courrier a également été adressé le 19 décembre 2022 à la Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation professionnelle, concernant la prolongation de la mission de l'expert pédagogique du dispositif PMTIC/Formation de base au numérique.

En savoir plus sur la Commission PMTIC

Centre de Documentation

Responsable Jean-Claude PIRLOT

Le Centre de Documentation traite l'information et rassemble des documents ayant trait essentiellement à la politique régionale wallonne, à l'économie, aux matières sociales et environnementales. Il rejoint les préoccupations du CESE Wallonie (matières étudiées au sein des différentes instances : Commissions internes, Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément).

Composition du fonds documentaire

- 5.000 monographies (livres, brochures, rapports, etc.);
- 60 périodiques courants ;
- journaux : le CESE Wallonie est abonné à une dizaine de quotidiens (en version papier et numérique). Les quotidiens ne sont pas conservés.

Exploitation du fonds documentaire du CESE Wallonie et des sources externes

Revue des acquisitions

Une revue des acquisitions reprenant les titres et tables des matières des documents réceptionnés est réalisée. Cette revue des acquisitions peut être consultée sur la plateforme partagée Teams du CESE Wallonie.

Recherches d'informations

Le Centre de Documentation assure la veille documentaire et pratique la diffusion sélective de l'information. Il exploite son propre fonds documentaire et ses sources d'information en ligne.

Le Centre de Documentation est principalement à la disposition du personnel du CESE Wallonie mais il est aussi accessible au public, sur rendez-vous.

Fournitures de documents primaires

Le Centre de Documentation se charge d'obtenir, pour le personnel, des monographies, des articles de périodique. Par ailleurs, le service est membre de l'ABD (Association belge de Documentation) et du réseau IMPALA (système de commande électronique de documents).

Base de données bibliographiques

Le Centre de Documentation réalise une base de données comprenant les références bibliographiques d'une sélection de documents acquis. D'autre part, un relevé trimestriel des études et rapports publiés par d'autres institutions est établi.

Presse

La presse est dépouillée quotidiennement; une revue de presse est diffusée par voie électronique et le Centre de Documentation fournit des articles de presse soit d'initiative, soit à la demande.

Responsable - Rédactrice en chef de la revue Wallonie :

Nathalie BLANCHART

Graphiste - Assistante administrative : Nathalie HOUNJE

Les publications, l'organisation d'événements, la communication digitale et les relations extérieures constituent les principaux axes du travail du Service Communication. Outre la communication externe, le Service assure également le suivi des actions de communication interne.

Le Service Communication est sous la responsabilité du Secrétaire général.

Communication externe

Publications

Revue Wallonie

La revue Wallonie est imprimée en 1.200 exemplaires et diffusée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration, à la presse... Elle est également disponible en version PDF sur le site internet, dès la parution.

Au niveau de la structure, les rubriques "Invité" et "Dossier" permettent de développer les thématiques abordées lors des événements du Conseil (voir ci-après) ; la rubrique "Actus" présente les principaux travaux du CESE Wallonie tandis que les "Livres" proposent une sélection d'ouvrages et d'études du Centre de Documentation.

Le mode rédactionnel alterne les articles, les interviews et les témoignages. La rédaction et la mise en page sont assurées par le Service Communication.









Rapport d'activité 2021



Le rapport d'activité est élaboré sur base des contributions de l'ensemble des collaborateurs du CESE Wallonie. La mise en page, la rédaction de plusieurs parties et la coordination sont assurées par le Service Communication.

Ce rapport constitue la synthèse de l'ensemble de travaux menés par le CESE Wallonie et les instances de la fonction consultative regroupées au Conseil.

Une version imprimée du rapport d'activité est envoyée aux Parlement et au Gouvernement de Wallonie. Une diffusion par voie électronique est assurée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration, à la presse. Celle-ci a eu lieu le 1^{er} juin 2022.

Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2022



Le Pôle Politique scientifique (voir page 45) a publié son rapport d'évaluation de la politique scientifique 2022. Cette publication, dont la formule a été entièrement renouvelée, dresse les principaux constats en matière de

politique scientifique sur base de 20 indicateurs, et identifie les forces et les faiblesses du système wallon de RDI. Elle a été imprimée en 400 exemplaires et diffusée début décembre. La version PDF est disponible sur le site internet et a également fait l'objet d'une large diffusion. Une courte vidéo a été réalisée pour annoncer la publication.

Evénements

Webinaires thématiques transversaux

 Webinaires thématiques transversaux sur les enjeux de la digitalisation



Pour rappel, un cycle de 4 séminaires sur les enjeux de la digitalisation a été lancé en 2021. Ces événements, organisés en visioconférence, visaient à mener une large réflexion sur le thème de la digitalisation dans ses différentes composantes et ses enjeux. Après les deux premiers webinaires de 2021 (24/09: inclusion, attractivité et transition et 26/11: développement économique et évolution des pratiques), deux webinaires ont été organisés en 2022.

Les webinaires thématiques et les Web'Actus sont organisés sur la plateforme Livestorm

18 mars

Les enjeux de la digitalisation : développer les compétences numériques



Participation

- 119 participants (sur 156 inscrits)
- 22 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Lors de cette matinée, l'accent a été mis sur le partage d'expériences concrètes et de bonnes pratiques.
AGORIA Wallonie a présenté de manière globale la démarche Upskills Wallonia. Ensuite, les Paumelles Liégeoises et la SONACA ont expliqué comment Upskills est mise en place dans leur entreprise. Enfin, plusieurs responsables de projets ont témoigné des actions qu'ils développent en matière de sensibilisation (CODERDOJO), de formation (BECODE) et d'inclusion (PASSWERK et IBA).

Le dossier du numéro 151 de la revue Wallonie (avril) a été consacré au suivi de ce webinaire.

20 mai

Les enjeux de la digitalisation : perspectives à l'horizon 2030



Participation

- 76 participants (sur 117 inscrits)
- 24 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Lors de ce webinaire de clôture du cycle consacré à la digitalisation, Mme Nelly HAUDEGAND, Directrice générale de la Fondation INRIA (France), M. Pascal POTY, Directeur du Pôle prospective et intelligence territoriale à l'Agence du Numérique et M. Olivier BOGAERT, Commissaire à la Police judiciaire fédérale – FCCU, ont abordé les enjeux de la digitalisation et les perspectives à l'horizon 2030. Ils ont partagé leur expertise et réflexions en matière de sens et d'éthique des transformations numériques, d'intelligence artificielle et de cybersécurité.

Le dossier du numéro 152 de la revue Wallonie (juillet) a été consacré au suivi de ce webinaire.

Webinaires thématiques transversaux sur la ruralité

Un nouveau cycle de webinaires/séminaires transversaux 2022-2023 a été lancé, consacré à la ruralité. Deux webinaires ont été organisés en 2022.

23 septembre

Vivre la ruralité : comment y travailler ?



Participation

- 60 participants (sur 76 inscrits)
- 15 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Le programme de la matinée a permis d'entendre des exposés de responsables de la Fondation rurale de Wallonie et de la Fédération wallonne de l'Agriculture ainsi que des témoignages d'entrepreneurs et d'agriculteurs. Ceux-ci ont présenté les outils et expériences concrètes en matière d'activités économiques, d'agriculture et de circularité mis en œuvre en faveur du développement rural.

Le dossier du numéro 153 (octobre) de la revue Wallonie a été consacré à cette thématique.

25 novembre

Vivre la ruralité : comment s'y sentir bien ?



Participation

- 49 participants (sur 63 inscrits)
- 9 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Lors de cette matinée d'échanges et de réflexions, des structures mises en place en Wallonie et à l'étranger afin d'assurer la cohésion sociale et les services au sens large en milieu rural ont été présentées. Plusieurs témoignages de responsables de projets et d'acteurs de terrain ont également été proposés.

Le dossier du numéro 154 de la revue Wallonie (janvier 2023) a été consacré au suivi de ce webinaire.

Webinaires/séminaires spécifiques

Des webinaires ou séminaires spécifiques sont organisés, à l'initiative de Commissions internes du CESE, de Pôles ou de Conseils consultatifs. En 2022, deux événements de ce type ont eu lieu.

25 février

L'attractivité des métiers dans le secteur de l'aide et des soins : un défi pour l'avenir



Participation

215 participants (sur 250 inscrits)

Le CESE Wallonie, en collaboration étroite avec l'UNIPSO et la Fondation Roi Baudouin (FRB), a organisé un webinaire consacré à l'attractivité des métiers dans le secteur de l'aide et des soins.

Au programme de la matinée : l'introduction et la mise en contexte, la présentation de l'étude de l'UNIPSO sur l'attractivité des métiers du secteur de l'aide et des soins à domicile, des témoignages de responsables de projetspilotes menés en Wallonie pour renforcer l'attractivité de ces métiers. La Ministre Christie MORREALE est également intervenue pour dresser les perspectives.

Cet événement, organisé sur Teams, a rencontré un vif succès. Son enregistrement est disponible sur la chaîne YouTube du CESE Wallonie.

1er décembre

Quel(s) usage(s) pour les petites voiries en Wallonie ?



Le CESE Wallonie a organisé un séminaire consacré aux usages des petites voiries. Cet événement a eu lieu le jeudi 1er décembre de 9h à 12h, aux Moulins de Beez (Namur).

L'usage des petites voiries concernant l'ensemble des citoyens wallons, plusieurs instances consultatives dont le CESE Wallonie assure le secrétariat, ont adopté un avis d'initiative commun sur ce sujet en vue d'attirer l'attention du Gouvernement wallon.

Lors de cette matinée, les représentants de chaque instance consultative ayant participé aux travaux ont présenté les principales recommandations liées aux 8 thématiques de l'avis.

Plus de 100 personnes ont participé à cet événement.



Web'Actus du Conseil

Outre les séminaires/webinaires thématiques, des Web' Actus ont été initiés dès 2020. Les principes sont les suivants : un orateur ou une oratrice intervient sur un sujet d'actualité. Organisé de 13h à 14h, avec un exposé de 20-25 minutes et 20-25 minutes de débat. L'animation est assurée par la responsable de la communication.

En 2022, 5 Web'Actus ont eu lieu:

- 5 février : M. Benoît GERKENS La hausse des prix de l'électricité et du gaz en Belgique
 - > 172 inscrits 104 participants (60% de taux de participation) 23 replays
- 26 avril: Mme Aude MERLIN La guerre en Ukraine, enjeux et perspectives
 - > 99 inscrits 67 participants (67% de taux de participation) 17 replays
- 14 juin : M. Paul BELLEFLAMME Comment les plateformes numériques réinventent notre économie
 - > 93 inscrits 42 participants (45% de taux de participation) 12 replays
- 13 octobre : M. Eric FLORENCE Chine : transformations politiques et socio-économiques à la veille du XX^e Congrès
 - > 71 inscrits 43 participants (60% de taux de participation) 7 replays
- 19 décembre : M. Olivier SERVAIS Le métavers : buzz marketing ou révolution économique et culturelle ?
 - > 132 inscrits 71 participants (53% de taux de participation) 24 replays

La rubrique "Invité" de la revue Wallonie propose l'interview des intervenants des Web'Actus.

Communication digitale

Site internet

Actualisation

En 2022, l'actualisation du site internet a été réalisée de manière régulière ainsi que la diffusion de la newsletter externe annonçant les activités du CESE Wallonie.

Une modification a été introduite en page d'accueil, permettant l'ajout d'une actualité supplémentaire.

Articles

En 2022, un nouveau type d'actualité a été instauré, à savoir les "Articles". Ceux-ci consistent en une adaptation de contenus existants (articles de la revue, notes d'informations, analyses, avis d'initiative, auditions, conférences, webinaires, etc.). Mis en ligne et diffusés sur Linkedin, ces articles sont également publiés dans la revue Wallonie (rubrique "Actus").

En 2022, 12 articles ont été publiés sur les thèmes suivants : plan de relance, implantations commerciales, métiers de l'aide et des soins, petites voiries, dette wallonne, conflit en Ukraine, mobilier national français, emplois vacants, économies de plateforme, avis d'initiative sur la politique de la ville, avis d'initiative sur les petites voiries, sans abrisme.

Réseaux sociaux

La communication sur les trois réseaux sociaux a été poursuivie, notamment sur Linkedin.

Newsletter



La newsletter externe "La lettre du Conseil" continue à être diffusée de manière réqulière.

En 2022, 3 newsletters ont été envoyées.

Communication des avis



Afin de renforcer la visibilité des avis, une newsletter "Avis" est diffusée de manière régulière.

En 2022, 6 newsletters "Avis" ont été diffusées.

Presse

Le Service Communication est chargé des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2022, 5 communiqués de presse ont été diffusés :

- 9 juin : sur l'avis d'initiative "Pénuries de main-d'œuvre et difficultés de recrutement"
- 14 juillet : sur l'avis d'initiative "Précarité énergétique"
- 7 octobre : sur l'avis d'initiative "Politique de la ville"
- 1er décembre : sur l'avis d'initiative "Petites voiries"
- 6 décembre : sur la publication du Rapport d'évaluation de la politique scientifique

Les publications, newsletters, invitations aux événements sont également envoyées à la presse.

Communication interne

Newsletter

Cinq numéros de la newsletter interne "Conseil & Vous" ont été diffusés au personnel en 2022.

Evénements

Pour la fête du personnel, une rencontre virtuelle s'est déroulée le 14 janvier 2022 avec un blind test. Chaque membre du personnel a reçu à cette occasion un colis de produits locaux.

Afin de réunir les membres du personnel en présentiel, une sortie au Golf du Naxhelet a été organisée le 30 juin 2022, avec une balade d'orientation en équipe suivie d'un apéro convivial.

Rapport d'activité 2022

Editeur responsable

Luc SIMAR Rue du Vertbois, 13c 4000 LIEGE

Rédaction des textes

Services du CESE Wallonie

Coordination

Service Communication Nathalie BLANCHART

Mise en page

Service Communication Nathalie HOUNJE

Photographies

Frédéric SÉRÉ CESE Wallonie